

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |



LA PRIERE DU MATIN, d'après Meyer von Bremen



LA MADONE DE DOM PLACIDO

TOURMENTÉ d'une pieuse obsession, Dom Placido Baker ne dormait plus. Depuis longtemps il désirait une statue de Vierge pour son église, mais quelle forme lui donner ? Au cours de ses longues oraisons, de ravissantes images lui traversaient le cerveau, mais, visions éphémères, elles passaient, fugaces et rapides. Il avait beau s'interrompre pour les arrêter, les fixer dans son esprit, elles s'évanouissaient, se pulvérisaient, comme des bulles de savon, au seul choc de sa pensée.

Le pauvre curé était désespéré.

Un matin, Dom Placido se réveille tout ému, tout transporté. Dans la nuit, il avait vu la Vierge en songe, belle et entourée de lumière, portant l'Enfant Jésus sur son bras. Elle lui avait parlé, et la douce musique de sa voix résonnait encore au fond de son être ; tel un tintement de clochette argentine, ou un soupir d'orgue expirant dans le sanctuaire silencieux, avec un parfum de fleurs et d'encens.

— J'aurai ma Madone ! se disait Dom Placido triomphant.

Le jour même il fit venir un sculpteur sur bois, Ruggero, le " maître aux Crèches ", connu de tout Naples.

— Vous m'avez demandé, Révérend ?

— Oui, et voici ce que je veux de toi. Depuis un an je rêve une statue de Vierge ; seulement, je ne savais pas comment la figurer, car je veux une image bien originale, nullement conventionnelle comme celles qui sortent des fabriques de Paris ou de Rome. Eh bien, cette nuit, elle m'est apparue.

— Qui ? la Statue ?

— Non ; la Vierge, te dis-je, en personne et elle m'a encouragé dans mon dessein. Jamais je n'ai vu visage aussi beau, aussi pur. Jamais je n'ai entendu musique aussi délicieuse que le son de sa voix ; j'en suis encore tout pénétré. Ah ! si mon orgue pouvait chanter ainsi, que d'âmes seraient sauvées ! Mais patience, ma Madone fera des miracles ; elle attirera le peuple à mon église.

— Je le souhaite, mon Révérend ; le dimanche elle est un peu dépeuplée.

— Ce n'est que trop vrai, hélas ! et les hommes ne viennent pas souvent à mon confessionnal. Quand j'aurai ma petite Madone les choses changeront. Assieds-toi là, Ruggero, que je te raconte . . . Mais, d'abord, parlons du prix.

Il me faut une Immaculée avec l'Enfant Jésus. La Statue aura seulement deux palmes et demie de haut, que je puisse la placer dans la niche au-dessus du maître-autel. Combien me demandes-tu pour une telle Statuette ?

— Cent écus, mon Révérend, et j'y mettrai tout mon art.

— C'est une grosse somme, cent écus, pour un pauvre curé comme moi ; cela représente bien des messes. N'importe, je te les donnerai, mais à la condition que je sois satisfait. Si je savais travailler le bois comme toi, je la ferais moi-même comme je l'ai vue et telle que je l'ai là, dans ma tête. Seulement, je n'ai jamais dessiné un bras, et puis c'est ton art ; tu es un maître.

Maintenant, écoute-moi bien et prends des notes ; je vais te la dépeindre ainsi qu'elle m'est apparue.

La Vierge avait un riche manteau bleu ciel, à bordure et à étoiles d'or ; couvrant la tête et encadrant gracieusement le visage, les pans de la draperie, légèrement relevés, étaient retenus sous les bras ; dessous, une tunique blanche, à manches un peu larges et bordées d'or également, laissait entrevoir une jupe couleur amaranthe, semée d'étoiles d'or toujours et avec un liséré d'or.

Tu suis bien ma description, n'est-ce pas ?

— Oui, Révérend.

— Je poursuis. Les yeux chastement baissés comme pour regarder la foule à ses pieds, Marie tenait sur le bras gauche le petit Jésus, assis. Tu habilleras le divin Enfant aussi d'une robe blanche lamée d'or. Il portera de la main gauche un globe surmonté d'une croix; la main droite, avec l'index et le médium levés, semblera bénir. Tu le feras mignon et souriant.

A présent, voici le plus difficile : le visage de la Madone. Comment t'expliquer combien elle est belle? Tu aimes Carmela; dame, elle est très jolie la fille du boulanger. Oh! tu n'as pas besoin de rougir; il n'y a pas de mal à cela, et puis Carmela est aussi sage que jolie, je le sais; donc tu as raison de l'aimer et j'approuve ton choix. A tes yeux il n'y a rien d'aussi beau qu'elle; eh bien, Ruggero, sans t'offenser, ce n'est que l'ombre de ma Madone. La Vierge est tout autre chose que je ne puis définir; un composé de grâce, de pureté, de candeur qui n'a rien d'humain. Le regard d'une mère est doux et tendre; il est chaud au cœur; mais le regard de Marie a une douceur autrement suave, un effluve de tendresse plus chaudement caressant encore. Ah! si tu l'avais vu, Ruggero, tu aurais senti de même que moi, ton cœur se fondre délicieusement comme sous une tiède rosée odorante. Heureux les anges qui peuvent la contempler, l'admirer sans cesse et se rassasier de sa vue!

Tu m'as bien compris, Ruggero; tu as pris toutes tes notes?

— Je sais tout ce qu'il me faut, Révérend, pour faire le groupe tel que vous le désirez.

— Bien; à présent, goûte-moi ce lacryma-christi. Ensuite tu iras te mettre à l'œuvre et, surtout, ne perds pas ton temps avec Carmela.

— Non, mon Révérend. Adieu.

* * *

Enfermé dans son "studio" à Donna Anna, l'artiste travaille allégrement à sa statue. Cent écus! répète-t-il souvent en donnant la forme à son bloc, cent écus! je serai riche et je pourrai acheter à Carmela une chaîne d'or pour la fête de la Ma-

done. Et le ciseau allait, creusait, contournait, traçait d'onduleuses lignes. Et le cœur de Ruggero chantait.

Au bout de cinq semaines la statue fut terminée. La Vierge était rayonnante dans son manteau d'azur étoilé; elle faisait l'admiration de la maîtresse de maison de l'artiste quand elle venait le matin ranger son atelier. "Bella! bella!" exclamait la bonne femme en joignant les mains dans sa contemplation naïve.

Peut-être, en pensant à Carmela, le sculpteur avait-il, sans s'en douter, donné à la Vierge une légère ressemblance avec la fille du boulanger. Mais Dom Placido lui-même disait Carmela jolie; donc sa madone était jolie aussi, et d'autant plus aux yeux de Ruggero qu'il y trouvait les traits idéalisés de celle qu'il aimait.

Tout heureux et sûr du succès, le maître sculpteur se rend avec sa statue au presbytère. Il enlève le voile qui la recouvre et attend l'approbation de Dom Placido.

— Non, non, ce n'est pas cela ma petite madone, dit le Révérend en laissant tomber ses bras d'un air désappointé. Elle ne lui ressemble pas du tout.

— Mais, Révérend, vous l'avez vue la Madone; moi, non. Comment puis-je faire sa ressemblance? dit l'artiste navré.

— C'est juste, mon brave Ruggero. Seulement, que veux-tu? il me faut ma Madone et celle-ci ne me la rappelle pas. Voyons, tu es bon chrétien; prie-la de t'aider; c'est ce que tu auras oublié de faire et tu n'as pensé qu'à Carmela, n'est-ce pas? Eh bien, fais comme je te dis. Aie confiance. Qui sait?

— Dans quinze jours c'est l'"Immacolata," Révérend, le temps presse.

— Cela ne fait rien; quelque chose me dit que tu réussiras. Je veux ma "Madonina" (1) et je l'aurai.

Un peu déconfit, le maître sculpteur, avec son groupe, reprend le chemin de son atelier.

(1) Diminutif de Madone.

* * *

— Qu'as-tu, Ruggero? dit un soir Carmela à l'artiste; tu as l'air triste, abattu. Est-ce moi qui te donne du chagrin?

— Non, ma chérie; c'est que dans trois jours nous avons la fête de la Madone et je ne puis arriver à satisfaire Dom Placido. Une seconde fois il a refusé ma statue. Comment puis-je reproduire ce qu'il a vu en rêve?

— Ne désespère pas, Ruggero, la Vierge aura pitié de toi.

— M. le Curé me dit la même chose et les jours passent sans que je sois plus avancé. Moi, je la trouve belle, ma "Madonna": elle a tes yeux, ton front, ta bouche. . .

— Précisément pour cela elle n'a pas plu à Dom Placido.

— Ne raille pas, Carmela, n'es-tu pas la plus jolie de tout Santa Lucia?

— Tu t'abuses, mon ami, et la preuve c'est que tu n'as pas réussi ta statue. Tiens, prends cette médaille de l'Immaculée; aie courage et à demain.

* * *

Les cloches sonnant à toute volée annoncent la fête du lendemain. On prépare les lanternes vénitiennes pour les illuminations; on brosse les tapis à suspendre aux fenêtres; des banderoles de papier de couleur festonnent d'une maison à l'autre; les barques se pavoisent dans le port; la machine pour le feu d'artifice se dresse sur le mont Pie di Grotta. Naples se met en liesse pour le grand jour de l'Immacolata.

Dans son atelier à Donna Anna, maître Ruggero, assis les mains croisées sur le genou, est plongé en d'amères réflexions: sa statue n'est pas finie et Carmela n'aura pas sa chaîne d'or.

Les lèvres de l'artiste remuent, murmurent une prière. Bientôt sa tête s'incline sur la poitrine; il s'assoupit. Des voix célestes, une douce musique se font entendre; l'atelier s'éclaire d'une blanche lumière; une forme se dessine et, dans son manteau d'azur étoilé, apparaît la Vierge avec l'Enfant Jésus sur le

bras. Ruggero veut se prosterner; une force mystérieuse le retient sur son siège. Un ange se place devant la statue aux têtes ébauchées; d'un maillet d'or il frappe à petits coups précipités sur un scalpel de même métal: toc, toc, toc, l'outil fouille, fouille, polit le bloc. Le travail avance comme par enchantement; les traits de la Vierge et de l'Enfant vivent dans le bois. C'est fini. La blanche lumière s'assombrit; la vision s'évanouit. Plus rien, rien qu'un suave parfum laissé par les visiteurs célestes.

— O le beau rêve! se dit Ruggero en se frottant les yeux. Puis, un cri bondit de sa poitrine: "Madonna mia!" Non, ce n'est pas un rêve; la voilà, telle qu'il vient de la voir. Qu'elle est belle! Dom Placido avait raison.

Fou de joie, l'artiste prend sa statue et court au presbytère.

— Voici votre "Immacolata."

— Oui, oui, c'est elle; c'est ma Madonina, s'écrie le bon curé tout joyeux. Comment as-tu fait, Ruggero?

Le sculpteur fait le récit de sa vision.

— Je te l'avais bien dit que tu serais aidé si tu la priais.

* * *

Les cloches de l'église de Dom Placido ont un son plus joyeux que d'habitude. Le peuple endimanché se dirige en foule vers le sanctuaire. On veut voir la nouvelle œuvre du maître aux Crèches.

— Père, tu ne viens pas avec moi à l'église? demande une belle jeune fille à un homme à longue barbe qui marche à son côté.

— Non, Carmela; tu sais, je n'aime pas les sermons: ça m'endort.

— Tu viendras me chercher au moins. Fais-moi ce plaisir aujourd'hui, pour la Madone.

— Soit; je me tiendrai à l'entrée, près du pilier.

* * *

Dans son manteau d'azur étoilé, les regards chastement baisés et le petit Jésus sur le bras, la Vierge de Ruggero se dresse rayonnante sur le maître-autel. La messe va finir. Revêtu d'une riche chappe blanche hiératiquement raide, Dom Placido a pris l'encensoir ; pendant qu'il envoie vers la statue des nuages d'encens, ses yeux regardent avec attendrissement le groupe divin. La voilà, ma "Madonina," se dit-il tout heureux.

L'orgue soupire des sons assoupiés et mélodieux. L'officiant monte les degrés de l'autel ; d'une main qui tremble, il saisit l'ostensoir à rayons d'or et l'élève lentement au-dessus des fidèles prosternés.

Adossé à un pilier, près de l'entrée, un homme est resté debout. Il veut s'en aller. Mais alors, du maître-autel une main s'étend, s'allonge, s'allonge et le saisit par sa longue barbe. Et il entend une voix douce, un peu irritée, lui dire : "Tu ne t'en iras pas comme tu es venu : repens-toi, malheureux !"

Les chants se taisent ; les derniers sons de l'orgue montent frémissants vers la voûte. Le sanctuaire, où flotte encore une spirale bleuâtre, s'est vidé. Dom Placido, en surplis blanc, sort de la sacristie et se dirige vers le confessionnal. Un homme y est agenouillé ; il sanglote. C'est le père de Carmela. Pour l'inauguration de sa statue, la Vierge Immaculée a fait un miracle.

Si vous allez un jour à Naples, lecteur, entrez à l'église du Saint-Sauveur, jadis du "Gesù Vecchio," près de l'Université. Sur le maître-autel vous verrez la statue de Dom Placido Baker, vénérée du peuple. En sortant, au moment de traverser la porte, retournez-vous et regardez-la encore ; malgré l'éloignement ses proportions n'auront pas diminué. N'importe la distance, elle apparaît toujours de même taille, la Madone au manteau d'azur étoilé, sculptée par un ange.

Eug. Aubert.

LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

(Suite)

II

Dès son retour à Québec, en 1668, Louis Jolliet s'occupa d'organiser une flottille de quatre canots pour un voyage au pays des grands lacs, où il se rendit avec le sieur Jean Péré et un certain nombre d'hommes engagés comme canotiers, hommes de peine ou commis. Ce voyage n'avait pas, comme on a paru le croire, un but exclusivement scientifique. Jolliet emporta avec lui des marchandises françaises, pour échanger contre des pelleteries avec les Sauvages; et s'il est vrai que M. de Courcelles lui donna, aussi bien qu'à Péré, la mission d'examiner les gisements de cuivre du lac Supérieur, la faible indemnité qu'il reçut (400 livres) indique suffisamment que ce n'était pas là le but principal de son voyage.

Le gouverneur et l'intendant connaissaient depuis leur arrivée dans la Nouvelle-France l'existence de ces mines de cuivre du lac Supérieur, dont les missionnaires disaient merveille, et que les américanistes du dix-neuvième siècle nous représentent comme ayant été connues et exploitées, dès les temps préhistoriques, par les "Mount Builders." (1)

L'intendant écrivait au Roy, à la date du 2 novembre 1670:

(1) Voir "Relations des Jésuites," année 1660. Voir aussi l'importante relation du Père Le Mercier sur les "Propriétéz et Raretez qui se trouvent dans le lac Supérieur." (Année 1670.)

“ Le cuivre que j’envoie, tiré du lac Supérieur et de la rivière Nantaouagan, fait connoître qu’il y a quelque mine ou quelque bord de fleuve qui produit cette matière, la plus pure qu’on puisse désirer, dont plus de vingt Français ont vu une pierre dans ce lac qu’ils estiment du poids de huit cens. (1) Les Pères Jésuites se servent, chez les Outaouas, d’une enclume de cette matière d’environ cent livres pesant. Il ne reste qu’à trouver la source d’où partent ces pierres destachées.”

Revenons un peu sur nos pas.

Le 11 novembre 1669, Jean-Baptiste Patoulet, secrétaire de l’intendant, écrit au ministre: “ Les sieurs Jolliet et Péré, auxquels M. Talon a fait payer, à l’un 400 livres et à l’autre 1000 livres, pour aller connoître si la mine de cuivre qui se trouve au-dessus du lac Ontario et dont vous avez vu quelques morceaux est abondante, facile à extraire et à faire descendre icy, ne sont pas encore de retour. Le premier devoit l’estre dans tout le mois de septembre dernier, et cependant on n’en a aucune nouvelle, de manière qu’il faut remettre à l’année prochaine à vous donner une connoissance certaine du fruit qu’on devra attendre de la dite mine.”

Jolliet arriva à Québec peu de temps après. Il n’avait pas réussi à découvrir la mine, la “ source ”, comme disait Talon, du cuivre du lac Supérieur, mais il avait recueilli des renseignements précieux sur le pays qu’il avait exploré, et avait laissé chez les Outaouas son compagnon, Jean Péré, qui devait continuer ses recherches. (2)

(1) In 1843, the so-called “Copper Rock of Lake Superior” was transported from its original locality on Ontanagan River. Its weight was estimated at 6,000 to 7,000 pounds, and its purity at 95 per cent. It was placed in the Smithsonian Institution at Washington, D. C. (“The Jesuits Relations and allied documents”; note in volume 50.)

(2) Dans un mémoire adressé au Roy portant la date du 10 novembre 1670, Talon se plaint de ne pas recevoir de Péré les “éclaircissements” qu’il en attendait. Le coureur de bois était resté au Sault Sainte-Marie, d’où il n’écrivait que “fort obscurément”. Il finit cependant par faire des découvertes minières assez importantes. D’après M. Benjamin Sulte, c’est ce même Péré qui, au mois de juin 1687, enleva de Cataracoui les Iroquois que l’on envoya en France et “dont on fit des forçats sur les galères de Marseille.”

Pendant son voyage, Jolliet avait échangé des marchandises européennes contre des fourrures, et il s'était aussi employé avec succès à prévenir un conflit entre Iroquois et Outaouacs. L'ascendant qu'un homme aussi jeune sut prendre en cette circonstance sur l'esprit des Sauvages est d'autant plus étonnant qu'il les voyait pour la première fois. Il est vrai qu'il avait invoqué le nom d'Ononthio, et que le gouverneur de la Nouvelle-France avait une grande autorité parmi ces peuples.

L'abbé de Gallinée, (1) dans le récit de son voyage de 1669-70, donne quelques détails sur la rencontre qu'il fit de Louis Jolliet dans les régions de l'ouest. " Environ le 22 septembre (1669), écrit-il, nous apprîmes qu'il estoit arrivé deux Français au village où nous allions, qui venoient des Outaouacs et en ramenoient un prisonnier iroquois.

" Ces nouvelles nous surprirent parce que nous ne pensions pas qu'il y eust aucun François en campagne de ce côté-là. Cependant deux des plus considérables nous quittèrent pour aller recevoir ces nouveaux hostes, et nous poursuivîmes le lendemain notre chemin avec la fatigue que vous pouvez penser, quelquefois dans l'eau à mi-jambe, outre l'incommodité des fardeaux.

" Enfin nous arrivâmes à Tinaouataoua (2) le 24 septembre, et trouvâmes que le François qui était arrivé le jour précédent estoit un nommé Jolliet, qui estoit parti avant nous de Montréal avec une flotte de quatre canots chargez de marchandises pour les Outaouacs, qui avait eu ordre de M. le Gouverneur de monter jusque dans le lac Supérieur pour découvrir où estoit une mine de cuivre dont on voit icy des morceaux qui n'ont presque pas besoin d'estre raffinez, tant le cuivre est bon et pur; après avoir trouvé cette mine, de chercher un chemin plus fa-

(1) L'abbé Brehan de Gallinée, du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Il était alors diacre et appartenait au diocèse de Rennes, en Bretagne.

(2) Le village de Tinaouataoua, ou Tenaoutaoua, était situé à l'extrémité ouest du lac Ontario, au fond de la baie de Burlington, dans le voisinage de la ville de Hamilton.

cile qu'à l'ordinaire pour le pouvoir apporter au Montréal. M. Jolliet n'avait pu voir cette mine à cause que le temps le pressoit pour son retour, mais ayant trouvé aux Outaouacs des prisonniers que ces peuples avoient faits sur les Iroquois, il leur dit que l'intention d'Onontio estoit qu'ils vécussent en paix avec les Iroquois, et leur persuada d'envoyer aux Iroquois un de leurs prisonniers, en tesmoignage de la paix qu'ils vouloient avoir avec eux.

“ Ce fut cet Iroquois qui montra à M. Jolliet un nouveau chemin que les François n'avoient point sceu jusques alors pour revenir des Outaouacs dans le pays des Iroquois. Cependant la crainte que ce Sauvage eut de retomber entre les mains des Antastoes, luy fit dire à M. Jolliet qu'il fallait qu'il quittast son canot et marchast par terre plustost qu'il n'eust fallu, et même sans cette terreur du Sauvage, M. Jolliet eust pu venir par eau jusques dans le lac Ontario, en faisant un portage de demi-lieue pour éviter le grand sault dont j'ay déjà parlé, (1) mais enfin il fut obligé par son guide de faire cinquante lieues par terre, et abandonna son canot sur le bord du lac Érié. . . .

“ M. Jolliet nous fit offre d'une description qu'il avoit faite de sa route depuis les Outaouacs, que j'acceptay, et la réduis dèslors en carte marine, qui nous a beaucoup appris pour nous conduire (2). . . . M. Jolliet me fit bien le plaisir de m'enseigner pareillement le lieu où estoit son canot, parce que le mien ne valoit plus rien, ce qui me fesoit résoudre à tascher de l'avoir le plus tost que je pourrois de peur que quelques Sauvages nous l'enlevast.”

L'abbé de Gallinée avait entrepris son voyage avec l'abbé François Dollier de Casson, prêtre sulpicien de Montréal, un ancien officier d'artillerie, natif de Nantes, en Bretagne, et

(1) La chute de Niagara.

(2) Dans les cartes marines, les méridiens et les parallèles sont représentés par des lignes droites. On appelle aussi ces cartes géographiques “cartes réduites”, ou “cartes de Mercator”, du nom du géographe flamand du seizième siècle qui les a imaginées, ou tout au moins qui en a vulgarisé l'usage.

avec le célèbre Robert Cavelier de la Salle, qui était alors peu connu. Celui-ci abandonna ses compagnons à Tenaoutaoua, et se dirigea, avec quatorze hommes, vers la rivière Ohio, dont il fit la découverte, et sur laquelle il navigua jusqu'à un sault situé au-dessus de Louisville, entre l'Indiana et le Kentucky. Plus tard, en 1682, Cavelier de la Salle devait découvrir les bouches du Mississipi.

Jolliet avait envoyé quelques-uns de ses hommes chez les Poutéouatamis, "où il n'y avait jamais eu de missionnaires."

Les Poutéouatamis étaient des Sauvages de langue algonquine établis dans le voisinage de la Baie Verte, (1) où demeurait la nation des Puans. Ceux-ci étaient originaires d'un pays éloigné où l'eau était salée, — tout au moins où il y avait des salines, et le mot Puans était une mauvaise traduction d'un mot sauvage qui signifiait "les gens de l'eau salée."

C'est dans ce voyage de 1668-69 que Jolliet rencontra, au Sault Sainte-Marie, le Père Jacques Marquette, de la Compagnie de Jésus, qu'il avait sans doute connu auparavant à Québec. (2) Les Relations nous apprennent que le missionnaire et l'explorateur, tous deux jeunes, zélés, intelligents et braves, s'entretenirent dès lors du projet d'aller explorer les fertiles contrées situées au midi des lacs Supérieur et Michigan, et de tâcher d'atteindre cette "grande rivière" — Mitchi Sipi — dont le nom revenait souvent dans les récits des Sauvages, mais qu'aucun Français n'avait vue encore.

Nous avons dit que Jolliet était revenu à Québec vers la fin de l'année 1669. Dès l'année suivante il retournait dans l'ouest pour y faire la traite, et il se trouvait au centre des pays habités par les Outaouacs ou Algonquins supérieurs, — au Sault Sainte-Marie, — le 14 juin 1671, lors de la célèbre réunion des repré-

(1) Baie des Puans, — Grande Baie, — Green Bay, — Baie Verte; le Père Allouez lui donna le nom de Baie Saint-François-Xavier, en 1670; elle est située au nord-ouest du lac Michigan.

(2) Le Père Marquette était arrivé à Québec le 20 septembre 1666, et en était parti le 10 octobre de la même année, afin de se rendre aux Trois-Rivières "pour estre escholier du P. Drüillettes en la langue montagnaise."

sentants des nations établies sur les bords des lacs Michigan, Huron et Supérieur, et même de quelques nations des pays voisins de la Baie d'Hudson.

Cette réunion, convoquée par M. de Saint-Lusson et par l'interprète Nicolas Perrot, qui l'accompagnait, revêtit un caractère de solennité extraordinaire. Voici le procès-verbal de ce qui se passa en cette circonstance :

PROCÈS-VERBAL

de la prise de possession des pays de l'Ouest.

“ 14 juin 1671.

“ Simon-François Daumont, escuyer, sieur de Saint-Lusson, commissaire subdélégué de Mgr l'Intendant de la Nouvelle-France pour la recherche de la mine de cuivre au pays des Outaouacs, Nez-Percez, Illinois et autres nations sauvages découvertes et à découvrir en l'Amérique Septentrionale du costé du lac Supérieur ou mer Douce.

“ Sur les ordres que nous avons reçus de Mgr l'Intendant de la Nouvelle-France, le 3e septembre dernier, signez et parapez : “ Talon ”, et au dessous : par Mgr “ Varnier ”, avec paraphe, de nous transporter incessamment au pays des sauvages Outaouacs, Nez-Percez, Illinois, et autres nations découvertes et à découvrir en l'Amérique Septentrionale, du costé du lac Supérieur ou mer Douce, pour y faire la recherche et découverte des mines de toutes façons, surtout de celle de cuivre, nous ordonnant au surplus de prendre possession au nom du Roy de tout le pays habité et non habité où nous passerions, plantant à la première bourgade la Croix pour y produire les fruits du Christianisme, et l'Escu de France pour y asseurer l'autorité de Sa Majesté, et la domination Française; Nous, en vertu de nostre commission, ayant fait nostre premier débarquement au village ou bourgade de Sainte-Marie du Sault, lieu où les Révérends Pères Jésuites font leurs missions, et les nations des sauvages nommés Achipoés, Malamechs, Noquets, et autres, font leurs actuelles résidences, nous avons fait assembler le plus des autres nations voisines qu'il nous a esté possible, lesquelles s'y

sont trouvées au nombre de quatorze nations, à savoir : les Achipoés, les Malamechs et les Noquets, habitant le dit lieu de Sainte-Marie du Sault, et les Banabéouiks et Makomiteks, les Poulteattemis, Oumalominis, Sassassaouacottons, habitant dans la baye nommée des Puans, et lesquels se sont chargez de le faire savoir à leurs voisins qui sont les Illinois, Mascouttins, Outtougamis et autres nations ; les Christinos, Assinopoals, Aumoussonites, Outaouois, Bouscottons, Niscaks et Masquikoukioeks, tous habitans des terres du nord et proches voisins de la mer, lesquels se sont chargez de le dire et faire savoir à leurs voisins, que l'on tient estre en très grand nombre, habitant sur le bord de la mer mesme ;— auxquels, en présence des Révérends Pères de la Compagnie de Jésus et de tous les François cy-après nommez, nous avons fait faire lecture de nostre dicte commission et ycelle fait interpréter en leur langue par le sieur Nicolas Perrot, interprete pour Sa Majesté en cette partie, afin qu'ils n'en puissent ignorer, fesant ensuite dresser une croix pour y produire les fruits du christianisme, et proche d'ycelle un bois de cèdre auquel nous avons arboré les armes de France, en disant par trois fois et à haute voix et cri publicq, qu'au nom du très-haut, très-puissant et très-redouté monarque Louis XIVE du nom, très chrestien roy de France et de Navarre, nous prenons possession du dit lieu Sainte-Marie du Sault, comme aussy des lacs Huron et Supérieur, isle de Caientoton et de tous les autres pays, fleuves, lacs et rivières contiguës et adjacentes, iceux tant descouverts qu'à descouvrir, qui se bornent d'un costé aux mers du Nord et de l'Ouest, et de l'autre costé à la mer du Sud, comme de toute leur longitude ou profondeur, — levant à chacune des dites trois fois un gazon de terre en criant : “ Vive le Roy ”, et le faisant crier à toute l'assemblée, tant françoise que sauvage, déclarant aux dictes nations cy-dessus que dorénavant, comme dès à présent, ils estoient relevants de Sa Majesté, sujets à subir ses lois et suivre ses coutumes, leur promettant toute protection et secours de sa part contre l'incurse ou invasion de leurs ennemis, déclara-

rant à tous autres potentats, princes, souverains, tant États que Républiques, eux ou leurs sujets, qu'ils ne peuvent ny ne doivent s'emparer, ny s'habituer en aucun lieu de ce dit pays, que sous le bon plaisir de Sa Majesté très-Chrestienne et de celui qui gouvernera le pays de sa part, à peine d'en encourir sa haine et les efforts de ses armes; et afin qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance, nous avons attaché au derrière des armoiries de France extrait de nostre présent procès-verbal de prise de possession, signé de nous et des personnes cy-après nommées, lesquelles estoient toutes présentes.

“Fait à Sainte-Marie du Sault, le 14^e jour de juin, l'an de grâce 1671, aux présences des Révérends Pères: le Révérend Père Claude d'Ablon, supérieur des missions de ces pays-là; le Révérend Père Gabriel Dreuillettes, le Révérend Père Claude Allouez, le Révérend Père André, tous de la Compagnie de Jésus, et du sieur Nicolas Perrot, interprete pour Sa Majesté en cette partie; le sieur Jolliet, Jacques Mogras, habitant des Trois-Rivières, Pierre Moreau, sieur de la Taupine, soldat de la garnison du chasteau de Québec, Denis Masse, François de Chavigny, sieur de la Chevrottière, Jacques Lagillier, Jean Mayseré, Nicolas Dupuis, François Bibaud, Jacques Joviel, Pierre Porteret, Robert Duprat, Vital Driol, Guillaume Bonhomme et autres témoins. (1)

(1) Dans la collection de documents historiques de Brodhead, les dernières lignes de ce procès-verbal se lisent comme suit: “Done at St. Mary of the Falls. on the 14th June, in the year of Grace 1671, in the presence of the Reverend Fathers: the Reverend Father Claude Dablon, superior of the mission in this Country, the Rev. Father Gabriel Drouilletts, the Rev. Father Claude Allouéz the Rev. Father André, all of the Company of Jesus; and of sieur Nas. Perrot, his Majesty's Interpreter in these parts; sieur Jolliet, Jacques Mogras, an inhabitant of Three Rivers, Pierre Moreau dit de la Toupine, a soldier belonging to the garrison of the Castle of Québec, Denis Masse, François de Chavigny, sieur de la Chevriottière, Jacques Lagillier, Jean Mayseré, Nas. Dupuis, François Bidaud, Jacques Joniel, Pierre Portcet, Robert Duprat, Vital Oriol, Guillaume.”

La mission du Sault-Sainte-Marie, où eut lieu la cérémonie du 14 juin 1670, était située au sud du détroit qui sépare le lac Supérieur du lac Huron. Les Jésuites ont aujourd'hui deux missions au Sault-Sainte-Marie: l'une au sud, sur le territoire américain (état du Michigan), l'autre au nord, sur le territoire canadien (province d'Ontario).

(Suivaient sur l'original des figures d'animaux tracées par les chefs des nations sauvages.)

“ Ainsy signé :

“ DAUMONT DE SAINT-LUSSON.”

Nicolas Perrot rapporte que quelques représentants d'autres nations, arrivés après coup, reconnurent aussi le roi de France comme leur souverain et protecteur. Il dit aussi que les sieurs Jolliet, Mogras, Moreau, Masse, Chavigny, Lagillier, Mayseré, Dupuis, Bibaud (ou Bidaud), Joviel, Porteret, Duprat, Driol et Bonhomme, présents à la cérémonie du 14 juin, étaient “ des Français qui se trouvaient sur les lieux en traite.” Il ajoute : “ Cela (la prise de possession) fut exécuté suivant l'instruction donnée par M. Talon Toutes ces nations s'en retournèrent chacune chez elle, et vécurent plusieurs années sans aucun trouble de part et d'autre.”

C'est à la gloire éternelle de la France d'avoir cherché à civiliser les Sauvages partout, en Amérique, où son influence pouvait se faire sentir, à l'inverse d'autres pays d'Europe qui s'employèrent cruellement à les écraser et à les faire disparaître. Si quelquefois des Français abusèrent de la faiblesse des Indiens aux prises avec leur funeste passion pour l'eau-de-vie, d'autres Français, comme les Montmorency-Laval, les Allouëz, les La Durantaie, et comme le roi de France lui-même, s'interposèrent pour les protéger.

La page de nos annales qui relate la réunion historique du Sault Sainte-Marie est relativement peu connue; elle le serait davantage si elle était tachée de sang; elle le deviendra tout à fait lorsqu'elle aura été transcrite sur la toile par un de nos artistes.

Le Père d'Ablon donne des détails intéressants sur cette cérémonie de prise de possession, au cours de laquelle les Français “ pour lors en ce lieu ” chantèrent le “ Vexilla Regis,” l’ “ Exaudiat ” et le “ Te Deum ”, à la grande admiration des Sauvages. Louis Jolliet, l'ancien séminariste de Monseigneur de Laval, qui était familier avec la mélopée grégorienne, dut

prendre part à ce concert d'hymnes sacrées. Par lui la Nouvelle-France s'unissait à l'ancienne dans cette imposante manifestation. Après la cérémonie officielle, le Père Claude Allouëz fit un discours aux Sauvages. Il leur parla du roi de France, et, comme il était "bien versé en leur langue et en leurs façons de faire", il produisit un grand effet sur son auditoire, qui, du reste, connaissait déjà et admirait ce vaillant athlète des missions de l'ouest. Certes il y avait de l'exagération dans son éloge de Louis XIV, le "grand Capitaine de la France;" mais l'hyperbole était en quelque sorte de rigueur dans les discours d'apparat chez les Sauvages, et l'on savait à quoi s'en tenir sur ce côté artistique des harangues aux enfants de la forêt.

DISCOURS DU PÈRE ALLOUEZ.

"Voici, mes frères, une bonne affaire qui se présente à vous, — dit le vaillant missionnaire, — une grande et importante affaire, qui fait le sujet de ce conseil. Jetez les yeux sur la Croix qui est si haut élevée au-dessus de vos têtes: c'est où Jésus-Christ, fils de Dieu, s'étant fait homme pour l'amour des hommes, a voulu être attaché et a voulu mourir, afin de satisfaire à son Père Éternel pour nos péchés. Il est le maître de nos vies, du Ciel et de la Terre et des Enfers; c'est Celui dont je vous parle toujours, et dont j'ai porté le nom et la parole en toutes ces contrées. Mais regardez en même temps cet autre poteau, où sont attachées les armoiries du grand Capitaine de la France, que nous appelons le Roy. Il demeure au delà de la mer, il est le Capitaine des plus grands capitaines, et n'a pas son pareil au monde. Tous les capitaines que vous avez jamais vus, et dont vous avez entendu parler, ne sont que des enfants auprès de lui: il est grand comme un arbre, et eux ne sont que comme des petites plantes qu'on foule aux pieds en marchant. Vous connaissez Onnontio, ce célèbre capitaine de Québec; vous savez et vous expérimentez qu'il est la terreur des Iroquois, et son nom seul les fait trembler, depuis qu'il a désolé leur pays et qu'il a porté le feu dans leurs bourgades; il y a au delà de la

mer dix mille Onnontios comme celui-là, qui ne sont que les soldats de ce Grand Capitaine, notre grand Roy dont je parle. Quand il dit le mot : " Je vais en Guerre," tout le monde obéit, et ces dix mille Capitaines lèvent des Compagnies de cent soldats chacune, et par mer et par terre : les uns s'embarquent en des navires au nombre de cent et de deux cents, tels que vous en avez vus à Québec ; vos canots ne portent que quatre à cinq hommes, et dix ou douze tout au plus ; nos navires de France en portent quatre ou cinq cents, et même jusqu'à mille. Les autres vont en guerre par terre, mais en si grand nombre qu'étant rangés en file deux à deux, ils tiendraient plus de place qu'il n'y en a d'ici à Mississaquenk, quoique nous y comptions plus de vingt lieues. Quand il attaque, il est plus redoutable que le tonnerre, la terre tremble, l'air et la mer sont en feu par la décharge de ses canons. . . . Personne présentement n'ose lui faire la guerre. . . . On le va voir de toutes les parties de la terre pour l'écouter et pour l'admirer. C'est lui seul qui décide toutes les affaires du monde. Que dirai-je de ses richesses ? Vous vous estimez riches quand vous avez dix à douze sacs de blé, quelques haches, rassades, chaudières, ou autres choses semblables. Il a des villes à lui plus que vous n'êtes d'hommes dans tous ces pays, à cinq cents lieues à la ronde ; dans chaque ville il y a des magasins où l'on trouverait des haches assez pour couper tous vos bois, des chaudières pour cuire tous vos originaux, et de la rassade pour emplir toutes vos cabanes ; sa maison est plus longue qu'il n'y a d'ici au haut du Sault (plus de demi-lieue), plus haute que les plus grands de vos arbres, et elle contient plus de familles que la plus grande de vos bourgades n'en peut comprendre. . . . Réjouissez-vous, car c'est lui, c'est ce grand Roy qui sera désormais votre protecteur et votre père."

Les chefs des nations répondirent par d'unanimes approbations.

Monsieur de Saint-Lusson prit la parole après le Père Alouëz. Il s'exprima " d'une façon guerrière et éloquente ", et assura les nations réunies de la protection du Roy.

Toute la cérémonie se termina par " un beau feu de joye, qui fut allumé le soir, et où le " Te Deum " fut chanté pour remercier Dieu, au nom de ces pauvres peuples, de ce qu'ils estoient à présent les sujets d'un si grand et si puissant Monarque."

On avait échangé des présents de part et d'autre, et l'on peut juger de la valeur de ceux que reçut le subdélégué par le passage suivant d'une lettre de Talon, datée du 2 novembre 1671 :

" Le sieur de Saint-Lusson est revenu après avoir poussé jusqu'à près de cinq cens lieues d'icy, planté la Croix et arboré les armes du Roy en présence de dix-sept nations sauvages assemblées de toutes parts à ce sujet, toutes lesquelles se sont volontairement soumises à la domination de Sa Majesté qu'elles regardent uniquement comme leur souverain et protecteur. . . .

" Le voyage que le dit sieur de Saint-Lusson a fait pour la découverte de la Mer du Sud comme pour celle de la mine de cuivre ne coustera rien au Roy. Je n'en mets rien dans mes estats parce qu'ayant fait des présents aux Sauvages des terres desquels il a pris possession, il en a réciproquement reçu d'eux en castors qui peuvent remplacer la dépense."

Bacqueville de la Potherie, dans son " Histoire de l'Amérique Septentrionale," donne des détails additionnels assez curieux sur la cérémonie du 14 juin 1671 :

" Le subdélégué, (1) dit-il, attacha ensuite au poteau une plaque de fer sur laquelle les armes du Roy étaient peintes. Il en fit un procès-verbal où il fit signer toutes les nations, qui pour leur seing mirent des marques de leur famille; les uns mettoient un castor, les autres une loutre, un éturgeon, un chevreuil ou un orignac. On fit d'autres procès-verbaux qui ne furent signés que des Français qui y assistèrent. On en glissa adroitement un entre le bois et la plaque, qui y demeura peu de temps, car à peine fut-on séparé qu'ils déclouèrent la plaque, jetèrent le procès-verbal au feu, et rattachèrent les armes du

(1) La Potherie ne mentionne même pas le nom de Saint-Lusson, et semble vouloir faire jouer le rôle principal à Nicolas Perrot dans toute cette cérémonie.

Roy, craignant que cette écriture ne fust un sort qui feroit mourir tous ceux qui habiteroient ou fréquenteroient cette terre. Le subdélégué eut ordre, après la prise de possession, de faire la découverte d'une mine de cuivre au lac Supérieur, en la rivière Antonagan, mais sa conduite fut si irrégulière dans cette entreprise, pour ne rien dire de plus fort, que je me contenterai de rapporter qu'on le fit passer dans la Cadie pour le renvoyer en France." (1)

Ces dernières lignes, si elles étaient d'un homme impartial, donneraient peut-être l'explication de l'apparente parcimonie de Talon à l'égard de Saint-Lusson.

La Potherie continue :

" La découverte de la Mer du Sud tenoit fort à cœur à M. Talon, qui jeta les yeux sur le sieur Jolliet pour en faire la tentative. Il (Jolliet) avoit voyagé chez les Outaouacks; les connoissances qu'il avoit déjà de ces pais pouvoient lui donner assez de lumière pour faire cette découverte. Son voyage ne fut qu'un enchaînement d'aventures qui feroient seules un volume; mais pour couper court, il pénétra jusques aux Akancas, qui demeurent à trois cens lieues de l'embouchure du Mississipi." (2)

Jolliet avoit rédigé des cartes très précises des régions qu'il avoit parcourues dans ses deux premiers voyages chez les Outaouacs; les nombreux portages, chutes, rapides, lacs et rivières des pays qu'il avoit traversés y étaient indiqués avec soin, et ce fut sans doute ces importants travaux de cartographie, comme aussi sa connaissance des langues huronne et algonquine, son courage, sa probité, son instruction, son tact,

(1) M. de Saint-Lusson s'embarqua pour la France cette année même (1671) sur le "Saint-Jean-Baptiste", et arriva à Dieppe le 10 janvier 1672. Il conduisait avec lui un orignal vivant, âgé d'environ six mois, un renard et douze grandes outardes, qu'il s'empressa d'aller présenter au Roi. Ce navire, qui était de trois cents tonneaux, portait dix mille livres de castor, valant alors quatre francs et demi la livre, quatre cents peaux d'orignaux, diverses pierres, du bois, de la poix et beaucoup d'autres productions du pays."— Note de l'abbé Faillon.

(2) La bourgade d'Akansea, où se rendit Jolliet, n'était éloignée que de cent lieues du golfe du Mexique, en ligne droite.

qui valurent au jeune explorateur canadien d'être choisi par Talon et Frontenac pour une mission aussi exceptionnelle que celle d'aller à la découverte d'un passage conduisant à la Mer du Sud. (1)

A Québec, on connaissait de nom la rivière Mississipi, et l'on savait que sa course générale, dans sa partie supérieure, était du nord au sud; mais où cette rivière allait-elle déverser ses eaux? Était-ce dans le golfe du Mexique? était-ce dans le golfe de Californie? était-ce vers le côté nord-est de la Floride? C'est ce mystère qu'il s'agissait de pénétrer.

L'idée de cette exploration appartenait à l'intendant, dont l'initiative éclairée portait sur tous les sujets, et qui avait conçu pour la Nouvelle-France des projets d'une ampleur digne du grand siècle. Cette idée avait plu au roi, qui avait conseillé d'offrir de fortes récompenses à quiconque découvrirait une voie de communication fluviale avec la Mer du Sud. (2)

(1) "Ils ne se trompèrent pas dans le choix qu'ils firent du sieur Jolliet, car c'est un jeune homme, natif de ce pays, qui avait pour un tel dessein tous les avantages qu'on peut souhaiter. Il a l'expérience, et la connaissance des langues du pays des Outaouas, où il a passé plusieurs années; il a la conduite et la sagesse qui sont les principales parties pour faire réussir un voyage également dangereux et difficile. Enfin, il a le courage, pour ne rien appréhender où tout est à craindre; aussi a-t-il rempli l'attente qu'on avait de lui, et si, après avoir passé mille sortes de dangers, il ne fût venu malheureusement faire naufrage au port, son canot ayant tourné au-dessous du Sault-Saint-Louis, proche de Montréal, où il a perdu et ses hommes et ses papiers, et d'où il n'a échappé que par une espèce de miracle, il ne laisserait rien à souhaiter au succès de son voyage." (Introduction au "Récit des voyages et découvertes du P. Jacques Marquette." — "Relations inédites de la Nouvelle-France," volume II, page 242, édition Douniol.)

Dans sa "Relation de la découverte de la Mer du Sud," le Père Dablon, supérieur général des Missions de la Compagnie de Jésus, écrit de Québec, à la date du 1er août 1674:

"Il y a deux ans que M. le comte de Frontenac, notre gouverneur, et M. Talon, alors notre intendant, jugèrent qu'il était important de s'appliquer à la découverte de la mer du Midi, après celle qui a été faite de la mer du Nord. . . Dans ce dessein, ils ne purent choisir personne qui eût de plus belles qualités que le sieur Jolliet, qui avait déjà fait plusieurs voyages dans ces contrées-là. Et de fait, il s'est acquitté de cette commission avec toute la générosité, toute l'adresse et toute la conduite qu'on pouvait souhaiter.

"Etant arrivé aux Outaouas, M. Jolliet se joignit au P. Marquette qui l'attendait pour cela, et qui depuis longtemps préméditait cette entreprise, l'ayant bien des fois concertée ensemble."

(2) Lettre de Colbert à Talon, écrite de Saint-Germain et datée du 4 juin 1672.

Quant à la politique d'une Nouvelle-France agrandie, elle pouvait avoir des avantages, mais aussi de graves inconvénients. C'est ce qu'avait compris Colbert, qui, dans une lettre adressée à Talon dès le 5 avril 1666, avait signalé les dangers d'une expansion trop rapide. Aussi, tout en encourageant les expéditions qui avaient pour but d'attacher les peuplades sauvages à la France ou de trouver un passage pour communiquer avec la mer de Chine, le ministre de Louis XIV demeura toujours hostile aux essais de colonisation lointaine. Ce qu'il fallait, c'était la consolidation des premiers établissements, c'était la colonisation "de proche en proche", pour employer les termes mêmes des instructions données par le roi au comte de Frontenac (7 avril 1672). Les voyages officiels comme ceux de Saint-Lusson et de Louis Jolliet avaient donc un but autre que celui d'une colonisation immédiate.

Ernest Gagnon.

(A suivre)



NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

*
* *

Chose étonnante ! malgré leur antagonisme mortel, la nation huronne se rattache, par les origines et par l'idiome, à la famille iroquoise. On se rappelle, d'ailleurs, avec quelle charité des fugitifs ou des prisonniers de cette dernière nation furent accueillis et incorporés dans la tribu huronne à la Nouvelle-Lorette. La divine Providence, qui en disposait ainsi pour le salut de leurs âmes, voulut récompenser la charité des Hurons en suscitant parmi leurs protégés des exemples de sainteté.

La grâce divine qui a produit chez les féroces Iroquois la vierge Catherine Tegak8itha ⁽¹⁾, "le lis des Mohawks," comme on l'appelle au pays qui l'a vue naître et qu'elle a embaumé de son innocence, donne à la Nouvelle-Lorette, pour la consolation du P. Chaumonot et l'édification de ses ouailles, le saint enfant Ignace. Protégé dès son baptême par le saint fondateur de la Compagnie de Jésus, il devait imiter, durant sa trop courte vie, les vertus précoces de Louis et de Stanislas enfants.

" Cette mission, dit la *Relation*, a donné au ciel un petit ange, par ses mœurs, par son esprit et par sa vertu. C'est Ignace Tokakion, âgé seulement de sept ans et deux mois. Dès l'âge de deux ans, il fut apporté ici par sa mère, qui, quoiqu'elle fût des plus considérables du bourg

(1) Les missionnaires avaient adopté le signe 8 comme équivalent de la diphthongue *ou*.

d'Agnié, ⁽¹⁾ a quitté son pays parce qu'elle ne pouvait pas librement prier Dieu.

“ Jamais il (Ignace) n'a désobéi à ses parents, jamais il n'a donné aucune marque de dépit ou de dédain. Jamais il n'a ni injurié ni frappé ses compagnons.

“ Ce petit sauvage n'avait pas cinq ans, qu'il répondait déjà parfaitement à la messe et au catéchisme, et qu'il savait par cœur toutes les prières que l'on chante et que l'on récite dans cette mission. On lui donne la gloire d'avoir, cette année (1677), plus contribué qu'aucun autre à enseigner la langue huronne à un de nos Pères, nouveau venu de France ⁽²⁾. Ce Père ayant toujours Ignace avec soi, lui communiquait ce qu'il voulait dire dans ses catéchismes et dans ses visites, et l'enfant le lui répétait plusieurs fois en bon huron. Ensuite, il l'avertissait en particulier des fautes contre la langue, qu'il lui avait entendu faire en public.

“ On ne peut avoir plus de piété qu'en avait cet enfant. Depuis l'âge de deux ans qu'il a su faire le signe de la croix, il l'a toujours fait avant que de manger ; il le faisait de même à son réveil. C'était ordinairement de grand matin, parce qu'il voulait entendre toutes les messes. Quelqu'endormi qu'il fût, il se levait aussitôt que sa mère l'avait éveillé. Souvent il ne se donnait pas la patience de s'habiller entièrement ; même en hiver, il accourait pieds nus à la chapelle, afin qu'y étant arrivé avant ses compagnons, on le prît pour répondre à la messe. Il était inconsolable, lorsqu'on lui refusait cette grâce, et quelquefois, après avoir déjà servi la messe à un prêtre, il demeurait avec la robe et le surplis fort longtemps, afin de servir encore à un autre. Les messes achevées, il avait coutume de se retirer derrière l'autel,

(1) Chez les Iroquois.

(2) Le P. François Vaillant.

pour y réciter le chapelet devant l'image de la sainte Vierge.

“ Sa maladie commença par une fièvre lente, qui l'a emporté en six semaines, quelques remèdes qu'on ait pu lui donner. Vers le 20 de juillet, on l'apporta à l'hôpital de Québec, où les religieuses n'obtinrent rien pour sa guérison. Lorsqu'on lui demandait s'il guérirait de cette maladie, ou s'il en mourrait, il répondait agréablement : “ Comme il plaira à Dieu : c'est à lui d'en décider.—Mais encore, Ignace, lui disait-on, ne craignez-vous point la mort ? — Non, répétait-il, parce que Jésus et Marie auront pitié de moi ! ”

“ Le 2 d'août, voyant que les remèdes ne lui servaient de rien, il témoigna à sa mère, qui l'était venue voir, qu'il souhaitait de mourir à Lorette. Il y fut donc reporté, et la première chose qu'il demanda en entrant dans sa cabane, fut qu'on lui dressât son autel, afin qu'il pût encore, avant sa mort, représenter ce qui se fait à la messe. Cela lui fut accordé et beaucoup plus, parce que le P. Chaumonot, l'ayant trouvé très bien instruit de tous nos mystères, lui ordonna de se disposer à la sainte communion, ce qu'il fit par une exacte confession de toutes ses fautes, bien légères sans nul doute ; il y joignit divers actes de contrition, de foi et d'amour.

“ Le jour pris pour lui donner le saint sacrement, sa mère le porta à la chapelle, où, à la fin de la messe qu'il entendit très dévotement, il put communier en forme de viatique. Après son action de grâces, il s'offrit à Notre-Seigneur. On le reporta dans sa cabane. Là, il continua ses pieux exercices, et promit de lui-même qu'étant au ciel il se ressouviendrait des Pères qui avaient eu soin de son instruction. Tant qu'il eut l'usage libre de la parole, il pria presque continuellement : même en cessant de parler, il ne cessa pas de prier. Une fois, comme il eut amoureusement proféré ce mot : “ Ma

mère!" sa mère accourut et lui demanda ce qu'il désirait. Il répondit : " C'est la Vierge Marie que j'invoque, et non pas vous que j'appelle. " La voix lui ayant manqué, il ne laissa pas de continuer lui-même à son ordinaire de faire souvent le signe de la croix. Ayant ainsi passé quatre jours entiers dans une longue agonie, il expira doucement le 19 d'août 1678. ⁽¹⁾

* * *

On ne saurait mieux clore ce ménologe lorettain que par le récit suivant de la mort et de la vie édifiante d'une Huronne pleine de vertu, surnommée pour cette raison " la précieuse. " " Précieuse aux yeux du Seigneur, dit le prophète, est la mort de ses saints. " ⁽²⁾ Telle fut la fin de cette âme prédestinée couronnant une vie également précieuse en mérites et en sainteté. Cette jeune femme, qui s'appelait Marie Tsaouenté, est mentionnée en passant dans les *Relations inédites* du P. Martin ⁽³⁾. Mais les détails suivants empruntés aux annales manuscrites de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, et gracieusement communiqués par l'archiviste du monastère, mettent en relief cette intéressante figure, qui appartient plus particulièrement à Notre-Dame de la Jeune-Lorette. Ce récit complète la série des vies saintes qui se sont écloses et épanouies sous le regard maternel et la céleste influence de la Vierge Mère de Dieu.

" Une bonne sauvagesse qu'on appeloit " la précieuse, " qui mourut cette année 1703, au mois de juin, dans notre hôtel-Dieu, mérite bien que nous en disions icy quelque chose. Elle était huronne du pays d'en-haut et avoit été prise, à la fleur de son âge, par les Iroquois, grands

(1) *Relations inédites de la Nouvelle-France*, tome II, p. 209.

(2) *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*. Ps. CXV, 15.

(3) Ouvrage cité, tome II, p. 74.

ennemis de sa nation. Le malheur de la guerre fut pour elle une source de salut, car elle trouva dans le lieu de sa captivité, le Révérend père Jacques Frémin qui l'instruisit de la religion chrétienne ; elle reçut avec une sainte ardeur tout ce qu'il lui apprit de notre créance. Elle disoit à ce missionnaire : " Je n'ay point de peine à croire tout ce que tu me dis ; je l'écoute avec plaisir, parce que depuis mon enfance j'adore sans le connoître celui qui a tout fait, et il ne s'est point passé de jours, que je ne luy aye fait plusieurs fois cette prière : " Toy qui as tout fait, aime-moy, et m'apprends à t'aimer, et à te servir comme tu le désires. " Dans cette disposition elle avoit mené une vie si innocente, que le Rd père Frémin, en nous parlant de la pureté de l'âme de cette femme, nous assura que dans la confession générale qu'elle luy fit, il n'avoit pas trouvé matière d'absolution. Elle devint en peu de temps une fervente chrétienne, et si tôt qu'elle fut baptisée, elle s'appliqua à tous les exercices de notre sainte religion avec une assiduité charmante. Elle fit plus, car elle alloit souvent à Orange, ⁽¹⁾ et entroit dans le prêche des Anglois. Au commencement ils croyoient qu'elle vouloit embrasser leur secte, mais elle les détrompa en leur disant qu'elle y venoit pour prier la Mère de Dieu dans un endroit où elle n'avait jamais été honorée. Ils la maltraitèrent sans pouvoir l'empêcher de continuer ; elle entroit hardiment son chapelet à la main, et le récitait tout haut à genoux fort dévotement, en présence des hérétiques qui n'osoient plus luy rien dire. Son premier mary la laissa veuve fort jeune, et elle fut recherchée par un sauvage chrétien, à qui elle répondit qu'elle avoit fait vœu de chasteté, et qu'elle ne pouvoit pas l'épouser, à moins qu'il ne consentît de vivre en continence avec elle. Il s'y obligea de bon cœur, et ils

(1) Aujourd'hui Albany, N.-Y.

cachèrent ainsy tous deux, sous le voile du mariage, une pratique de perfection fort rare parmi les sauvages. Dans la suite elle descendit icy et s'établit à Lorette, d'où elle venoit quelquefois à Québec, et comme sa vertu la faisoit aimer de tout le monde, elle alloit dans plusieurs maisons et voyoit ce qui s'y passoit. Mais les maximes de l'Évangile étoient si avant gravées dans son cœur, que plus elle remarquoit de richesses dans ces endroits-là, plus elle plaignoit ceux qui les possédoient. Elle dit une fois à la mère Jeanne François de St-Ignace, dont monsieur de la Chenaye avoit épousé une sœur : " Tu es bien plus heureuse que ta sœur de la Chenaye, tu ne songes qu'à Dieu, tu méprises les biens de la terre, et elle est dans l'abondance de toute chose. Il est bien difficile de faire son salut dans cet embarras, où on est occupé par le soin de conserver son bien, ah ! que ton état est bien meilleur que le sien ! " Cette Ste femme mourut dans des sentiments de dévotion extraordinaires, et comme toute sa vie elle avoit bien servi Dieu, on la regarda dès lors comme une vraie prédestinée, et l'odeur de sa sainteté se répandit dans tout ce voisinage. Nous l'avons souvent invoquée depuis comme une de nos protectrices parce qu'elle aimoit beaucoup notre communauté." (1)

Tant d'exemples de sainteté chez une nation barbare ne nous forcent-ils pas de reconnaître, avec un écrivain récent, que " à l'aurore du jour où un peuple nouveau doit être appelé aux splendeurs et aux joies de la ' vie nouvelle, ' la Providence fait éclore les fleurs les plus gracieuses ? (2) " " Ce que les annales de la sainte Église, poursuit le même auteur, racontent des premiers chrétiens, l'histoire religieuse du Tonkin et de la Corée, du Japon et

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Année 1703, page 168.

(2) Le R. P. Cagnet, S. M., dans les *Missions catholiques*, cité par le *Mouvement catholique*, vol. IV, p. 401.

de la Chine, de l'Inde et du Canada, du Pérou et de l'Afrique centrale, le répète et le corrobore par des exemples frappants. Les Péruviens ont eu leur Rose de Lima et leur Marianne de Parédès ; les Iroquois et les Hurons du Canada peuvent, à bon droit, être fiers de leur Catherine Tegak8itha." Et le pieux missionnaire, sous le titre gracieux de "Fleurs des Antipodes," raconte la vie de quelques néophytes de la Nouvelle-Zélande, qui sont morts en odeur de sainteté après avoir, comme les fleurs des bois de la Nouvelle-Lorette, embaumé cette église naissante du parfum de leurs vertus.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES APOTRES DES HURONS AU XVII^e SIÈCLE.—LES MISSIONNAIRES DE L'ANCIENNE-LORETTE.

Le dix-septième siècle est bien l'âge héroïque de la Nouvelle-France. C'est aussi l'âge apostolique de l'Église canadienne. La nation huronne eut la gloire d'y recueillir les prémices de la semence évangélique comme du sang des martyrs.

Quelle phalange admirable que celle des missionnaires des Hurons dans ce siècle qui fut encore plus grand par la foi et les œuvres chrétiennes que par l'éclat des lettres et le succès des armes ! L'histoire est heureuse de les nommer à mesure qu'ils défilent à ses yeux, courant avec l'agilité du cerf à la poursuite des âmes et brûlant de verser leur sang pour les conquérir à Jésus-Christ.

A l'avant-garde, les fils de Saint-François d'Assise, pionniers de la foi dans ces pays idolâtres, comme leur séraphique père l'avait été auprès des sectateurs de Mahomet en Egypte.

Le Récollet Joseph Le Caron jette, en 1615, les fondements de la mission huronne, et son œuvre apostolique est continuée, en 1623, par le Père Nicolas Viel ⁽¹⁾ et le Frère Gabriel Sagard, qui, le premier, écrivit l'histoire de la grande nation sauvage. Puis, de 1626 à 1629, Récollets et Jésuites travaillent de concert à la conversion des infidèles au pays des Hurons. Si, avec le retour de Champlain, en 1633, les premiers ne purent y reprendre leurs travaux apostoliques, il faut attribuer ce fait, non à un défaut de zèle, mais à la perfection de l'obéissance religieuse ⁽²⁾.

La vaillante compagnie de Jésus, les fils de Saint-Ignace, auront seuls désormais les honneurs de la lutte, de la souffrance, du martyre et de la victoire.

L'histoire de cette mission n'est plus à écrire. Les noms de ces apôtres sont fameux dans toute la chrétienté, et bientôt, quelques-uns d'entr'eux (c'est le vœu commun) brilleront au catalogue des bienheureux et des confesseurs de la foi. Il suffit de les énumérer pour se rappeler les glorieux commencements de l'Église en ce pays et se sentir heureux de posséder un si riche héritage d'exemples et de mérites.

A leur tête s'avance la "blanche armée des martyrs," Brébeuf, Jogues, Gabriel Lalemant, Garnier, Daniel, Chabanel, morts en haine de la foi, après avoir assuré par l'effusion de leur sang l'avenir de cette église naissante.

Puis vient toute une phalange d'ouvriers d'élite, à qui n'a manqué ni le désir ni le péril de la mort pour

(1) Le P. Nicolas Viel fut précipité et se noya dans la rivière des Prairies, en 1625, à l'endroit appelé depuis Sault-au-Récollet.

(2) Les Récollets furent fort affligés de ne pouvoir reprendre leurs travaux apostoliques, et l'un d'eux, le P. Joseph Le Caron en éprouva un tel chagrin, qu'il en tomba malade. Ce premier apôtre des Hurons mourut, plein de mérites et en odeur de sainteté, le 29 mars 1632, peu de jours avant le départ de la flotte pour le Canada. (FERLAND, *Cours d'histoire du Canada*, 2^e édition, tome I, p. 255.)

l'amour de Jésus-Christ, mais seulement le coup de grâce qui consomme le sacrifice ⁽¹⁾.

Le P. de Brébeuf et ses deux premiers compagnons, en 1634, les Pères Daniel et Davost, sont bientôt suivis par les Pères Pierre Chastelain, Paul Ragueneau, Simon Le Moyne, François du Péron, ⁽²⁾ Joseph Le Mercier, Pierre Pijart, outre les deux futurs martyrs Isaac Jogues et Charles Garnier ⁽³⁾.

En 1638, le Père Jérôme Lalemant, oncle de Gabriel, devient supérieur de la mission huronne. Le Père Chau-
monot l'y rejoint en 1639, les Pères Claude Pijart et Charles Raymbault ⁽⁴⁾, en 1640, et le Père Léonard Garreau, en 1644 ⁽⁵⁾.

(1) Le P. Chastelain racontait en pleurant la vision qu'il avait eue dès le commencement de sa carrière, par laquelle Notre-Seigneur lui avait montré qu'il serait exclu de l'honneur du *martyre chez les Hurons*, ce qu'il attribuait à ses péchés. (Annales de l'Hôtel-Dieu, à Québec.)

(2) On sait que les restes du Père du Péron, d'abord enterrés dans la chapelle du collège des Jésuites à Québec, furent transportés à la chapelle des Ursulines de la même ville, avec ceux du P. de Quen et du Frère Liégeois. Le marbre qui recouvre ces ossements précieux, érigé aux frais du gouvernement de la province de Québec, porte une inscription latine du célèbre épigraphiste jésuite, le P. Ant. Angelini. Le passage qui concerne le P. du Péron se lit comme suit :

FRANCISCUS. DU PERON. NATIONE. GALLUS. SACERDOS
IN. HURONIBUS. RELIGIONE. CIVILIQUE. CULTU. IMBUENDIS
ANNOS. XXVII. ADLABORAVIT. PRAEMIA. LABORUM. A. DEO. TULIT
IN. CASTRO. S. LUDOVICI. A. MDCLXV

(Traduction)

François du Péron, né en France, prêtre,
Pendant vingt-sept ans s'appliqua à inculquer aux Hurons
La foi et la civilisation, et reçut de Dieu le prix de ses travaux
Au fort Saint-Louis, l'an 1665.

(3) “ *Aimer Jésus-Christ et le faire aimer*, il revient sans cesse et sous toutes les formes, dans ses lettres, à ces deux passions de sa vie.” (P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome I, p. 411.)

(4) Il mourut le 22 octobre 1642 ; c'est le premier jésuite mort au Canada. La *Relation* de 1643, ch. XII, dit qu'il “ avait un cœur plus grand que tout son corps, quoiqu'il fût d'une riche taille.” “ M. le gouverneur de Montmagny désira qu'il fût enterré près du corps de feu M. de Champlain.”

(5) Le P. Garreau fut blessé d'un coup d'arquebuse, sur l'Ontaouais, par les Iroquois, et mourut à Montréal des suites de sa blessure, le 2 septembre 1656.

*
* *

Il y avait parmi ces missionnaires des hommes d'une haute valeur intellectuelle, d'une science consommée, sans parler de la distinction de la naissance. Quelques-uns auraient pu se conquérir un nom dans les chaires de l'enseignement, à cette époque où la compagnie de Jésus tenait en Europe le sceptre du savoir et de l'influence. Le Père Ragueneau, qui avait été, à Bourges, le précepteur du Grand Condé, ⁽¹⁾ aurait pu aspirer à une carrière plus brillante et surtout moins pénible, qu'à celle de héraut de l'Évangile auprès d'une nation grossière et cruelle. Mais lui et ses héroïques compagnons avaient tout quitté pour suivre Jésus-Christ; son joug leur semblait bien doux et son fardeau plus léger que celui des honneurs et de la gloire du monde.

Le sujet traité dans ce travail ne permet pas de s'attarder à la contemplation de ces figures illustres, déjà, du reste, mises en relief dans les cours d'histoire et les monographies spéciales. Toutefois, il ne convient pas de leur dire adieu sans se rappeler la déclaration sublime adressée à leur supérieur, le Père Lejeune, à Québec, le 28 octobre 1637, par les Pères réunis à Ossossané. Ce testament de leur courage et de leur amour, les descendants des Hurons ne peuvent le lire sans bénir la mémoire des apôtres qui leur ont procuré à un tel prix le don de la foi.

Dans une réunion des Hurons, la mort des missionnaires avait été votée sans qu'une seule voix osât s'élever en leur faveur. Grande fut la joie de tous les Pères lorsqu'on vint leur annoncer cette nouvelle. " Ces héros, dit un historien, couraient au martyre comme d'autres à la gloire."

(1) Digne disciple d'un maître aussi humble, ce grand général, sur le champ de bataille, s'anéantissait devant Dieu après ses plus beaux triomphes.

“ Nous sommes peut-être, écrivaient-ils, sur le point de répandre notre sang et d’immoler nos vies pour le service de notre bon maître Jésus-Christ. C’est une faveur singulière que sa bonté nous fait, de nous faire endurer quelque chose pour son amour. Qu’il soit béni à jamais de nous avoir, entre plusieurs autres meilleurs que nous, destinés en ce pays, pour lui aider à porter sa croix. En tout sa sainte volonté soit faite ! S’il veut que dès cette heure nous mourions, à la bonne heure pour nous ! S’il veut nous réserver à d’autres travaux, qu’il soit béni ! Si vous entendez dire que Dieu ait couronné nos petits travaux, ou plutôt nos désirs, bénissez-le ; car c’est pour lui que nous désirons vivre et mourir, et c’est lui qui nous en donne la grâce.”

Ces paroles sublimes étaient signées : Jean de Brébeuf, François Le Mercier, Pierre Chastelain, Charles Garnier, Paul Ragueneau.

“ Le testament, dit le P. de Rochemonteix, renfermait ce *post-scriptum* écrit, comme le testament lui-même, de la main du P. de Brébeuf : “ J’ai laissé en la résidence de Saint-Joseph les Pères Pierre Pijart et Isaac Jogues, dans les mêmes sentiments.” ⁽¹⁾

A ces figures héroïques, il n’est que juste de rattacher celle du Père François-Joseph Bressani, entré plus tard dans la lice, mais dont le sublime courage et les souffrances inénarrables endurées à la poursuite des âmes méritent les gloires et la palme du martyr. La sainte Église célèbre sous le vocable des martyrs, certains saints qui n’ont jamais versé leur sang. Le sacrifice sanglant a été remplacé pour eux par la violence des persécutions souffertes pour le Christ ⁽²⁾.

(1) Ouvrage cité, tome I, p. 377.

(2) Voir, au Bréviaire Romain, commun d’un martyr, la rubrique qui concerne le répons de la deuxième leçon du troisième nocturne.

Le P. Bressani, durant les quatre voyages que l'obéissance lui fit entreprendre chez les Hurons, fut deux fois saisi et torturé par les féroces Iroquois. Lorsqu'il demanda au Pape la dispense d'irrégularité pour célébrer la sainte messe avec ses doigts mutilés, il en obtint cette réponse aussi sublime que la cause qui la provoqua : " Il ne convient pas que celui qui a versé son sang pour l'amour du Christ, soit privé de l'offrande du sang de Jésus-Christ." Ces doigts mutilés, et les plaies de son corps à peine cicatrisées lui tenaient lieu de prédication auprès des infidèles et suppléaient à son ignorance de la langue. Fait glorieux entre tous, il partagea avec le martyr Jogues l'honneur de retourner au théâtre de ses souffrances. Les premiers tourments n'avaient fait qu'allumer en lui la soif du martyre. Héroïsme incomparable qui ravit d'admiration les âmes les plus indifférentes, et auquel les étrangers à notre foi ont payé un juste tribut d'éloge. Régulus retournant à Carthage, pour racheter sa parole jurée, malgré la certitude de la mort qui l'attend, voilà, d'après saint Augustin, le plus grand—peut-être le seul vrai—exemple d'héroïsme chez les païens. Combien l'emporte la grandeur d'âme des Jogues et des Bressani, retournant librement, sans parole engagée, à des tortures inouïes dont ils avaient longuement savouré d'avance tous les raffinements ! ⁽¹⁾

En face de ces géants de l'héroïsme et de la foi, on est tenté de s'écrier avec les Israélites, étonnés des exploits des fils d'Enac : " Nous avons vu les merveilles de cette

(1) Le P. Bressani, natif de Rome, entra dans la compagnie, à l'âge de 15 ans, et y enseigna pendant plusieurs années la littérature, la philosophie et les mathématiques. Rempli de zèle pour le salut des âmes, et mit, sans doute, par l'exemple des Pères Chaumonot et Poncet, il demanda d'être envoyé au Canada, où il arriva en 1642. Il retourna définitivement en Europe, en 1650, et, après avoir prêché pendant de longues années en Italie, il mourut à Florence, le 9 septembre 1672. Voir sa *Relation abrégée*, publiée en français, à Montréal, pour la première fois, en 1852, par le P. F. Martin.

race de géants, en comparaison desquels nous paraissions comme des sauterelles." (1)

* * *

De cette phalange de missionnaires qui ont évangélisé les Hurons dans leur pays d'origine, (2) il faut détacher une figure proéminente par rapport au sujet de cette étude. C'est celle du P. Joseph-Marie Chaumonot. Apôtre des Hurons pendant près d'un demi siècle, il sert de trait d'union entre les deux périodes si contrastées de

(1) *Ibi vidimus monstra quædam filiorum Enac de genere giganteo ; quibus comparati quasi locustæ videbamur.* Num. XIII, 34.

(2) Nous réunissons ici les noms de tous les missionnaires Récollets et Jésuites qui ont travaillé dans la mission des Hurons. Nous avons laissé parmi eux le F. Sagard, quoiqu'il ne fût pas prêtre ; mais son rôle de premier historien de cette mission lui donne droit à une honorable exception.

	NOMS.	ARRIVÉE EN CANADA.	CHEZ LES HURONS.	MORT OU DÉPART.
1	Joseph LeCaron, Rec.	25 mai 1615.	de 1615 à juin 1616 ; d'août 1623 à juin 1624.....	parti le 9 sept. 1629.
2	Guillaume Poulain, R.	juin 1619	1622	
3	Nicolas Viel, R.	28 juin 1623	du 20 août 1623 à juillet 1625	tué en juillet 1625.
4	Théodat Sagard, R.	28 juin 1623	du 20 août 1623 à 1624.....	parti en 1624.
5	Jos. de la Roche Dail- lon, R.	1625.	de 1626 à 1628	parti le 9 sept. 1629.
6	Jean de Brébeuf, J.	19 juin 1625	de 1626 à 1629 ; de 1634 à 1641 ; d'août 1644 à 1649.	tué le 16 mars 1649. gelé le 1er février 1646.
7	Anne de Noue, J.	14 juillet 1626	de 1626 à 1627.....	
8	Antoine Daniel, J.	24 juin 1633	de juillet 1634 à 1636 ; de 1638 à 1648	tué le 4 juillet 1648.
9	Ambroise Davost, J.	24 juin 1633	du 23 juillet 1634 au 19 août 1636.	mort en mer en 1643.
10	François Lemercier, J.	20 juillet 1635	du 23 juillet 1635 à juillet 1650.	parti après 1670.
11	Pierre Pijart, J.	10 juillet 1635	du 23 juillet 1635 à 1644.	parti le 23 août 1650.
12	Charles Garnier, J.	11 juin 1636.	du 13 août 1636 à 1649.....	tué le 7 décembre 1649.
13	Pierre Chastellain, J.	11 juin 1636	du 13 août 1636 à juillet 1650.	mort le 14 août 1683.
14	Isaac Jogues, J.	2 juillet 1636	du 11 sept. 1636 au 13 juin 1642.	tué le 18 octobre 1646.
15	Paul Ragueneau, J.	28 juin 1636	du 17 juillet 1637 à 1640 ; de 1641 à juillet 1650.....	parti en septembre 1666.
16	Charles Raymbaut, J.	1637.....	d'août 1640 à 1642.....	mort le 22 octobre 1642.
17	Claude Pijart, J.	14 juillet 1637	d'août 1640 à juillet 1650	mort après 1668.
18	Jérôme Lalemant, J.	26 août 1638.	d'août 1638 au 10 sept. 1645.....	mort le 26 janvier 1673.
19	Simon LeMoynes, J.	1638.	de 1638 a.....	mort le 24 novemb. 1665.
20	François Dupéron, J.	1638.	de 1638 à 1641.....	mort le 10 novemb. 1665.
21	Pierre-Jos.-Marie Chau- monot, J.	1er août 1639.	de 1639 à juillet 1650.....	mort le 21 février 1693.
22	Jos.-Antoine Poncet, J.	1er août 1639.	du 10 sept. 1639 à 1640 ; de 1645 à juillet 1650.....	parti le 18 sept. 1657.
23	Rene Ménard, J.	8 juillet 1640	du 14 août 1641 à juillet 1650	tué en août 1661.
24	Léonard Garreau, J.	15 août 1643.	d'août 1644 à juillet 1650	mort de ses blessures le 2 septembre 1656.
25	Noël Chabanel, J.	15 août 1643.	d'août 1644 à 1649.....	tué le 8 décembre 1649.
26	Franç.-Jos. Bressani, J.	1642.	de mai 1645 à sept. 1649.....	parti le 2 novemb. 1650.
27	Adrien Daran, J.	6 août 1646.	du 6 août 1648 à juillet 1650.....	parti le 21 sept. 1650.
28	Gabriel Lalemant, J.	20 sept. 1646.	du 6 août 1648 à 1649	tué le 17 mars 1649.
29	Jacques Bonin, J.	14 août 1647.	du 6 août 1648 à juillet 1650.....	parti le 21 sept. 1650.
30	Adrien Grelon, J.	14 août 1647.	du 6 août 1648 à juillet 1650.....	parti le 23 août 1650.

leur histoire au dix-septième siècle. Il est avec eux aux jours de leur puissance et de leur orgueil ; avec les futurs martyrs, ses compagnons, il est sur le point de devenir la victime de leur fureur ignorante. Il est encore avec eux les accompagnant et les fortifiant à l'heure de la dispersion et de l'humiliation. Comme la Vierge Marie, dont il s'est fait le serviteur, il les suit dans toutes leurs pérégrinations, dressant partout, dans leurs bourgades volantes, l'autel du Fils et l'image de la Mère de Dieu. Il ne les quitte qu'au seuil du dix-huitième siècle, après les avoir placés d'une manière définitive, sous la tutelle de la Madone de Lorette. Nul plus que lui ne mérite une mention dans l'histoire du sanctuaire de Lorette. Aussi son nom, avec le souvenir de ses vertus et de ses œuvres, revient-il dans chaque chapitre de ce travail. Lorette, en effet, c'est sa création, c'est l'œuvre de sa vie.

Et pourtant, on ne saurait guère esquisser à part cette physionomie aussi originale qu'intéressante, sans répéter ce que l'histoire a déjà dit à son sujet. ⁽¹⁾

Le P. de Rochemonteix porte sur lui le jugement suivant : " C'était un homme d'une foi simple et robuste, de cette foi qui transporte les montagnes et voit la main divine dans tous les événements. Sa vie, écrite par lui-même sur l'ordre de son supérieur, est l'exposé naïf et sans apprêts d'une existence où le merveilleux se confond peut-être trop facilement avec le surnaturel. Le lecteur aime cette croyance ingénue, d'un autre âge et d'un autre monde, et, une fois la part faite du miracle et celle de l'aimable intervention de la Providence, il sort de cette lecture comme d'une conversation avec un bon Israélite d'une rare vertu." ⁽²⁾

(1) A consulter, sur le P. Chaumonot : Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot ; Rochemonteix. les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle ; Relations des Jésuites*, etc., etc.

(2) Ouvrage cité, tome I, p. 401.

La naïveté du Père Chaumonot n'excluait pas une facilité étonnante pour l'étude des langues, et surtout de la langue huronne, "la plus difficile, dit-il lui-même, de toutes celles de l'Amérique septentrionale." En revenant plus tard sur ce sujet, on verra que la plupart des dictionnaires de langue huronne sont attribués au P. Chaumonot.

Une page empruntée aux annales manuscrites de l'Hôtel-Dieu de Québec, confirmera le jugement qui précède sur la simplicité de la foi du bon Père, et complétera cette trop brève notice de son caractère, par le récit de sa mort vraiment "précieuse devant le Seigneur."

P. St-G. Lindsay, Ptre.

(A suivre)



LA VIERGE ET L'ENFANT JESUS,
d'après GABRIEL MAX.

L'HOPITAL GENERAL DE ST-BONIFACE

DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

(1844)

(Suite)

CHAPITRE SIXIEME

DES HEURES D'ANGOISSE.

La navigation sur les grands lacs est à sa fin. C'est ici, au fort William, qu'on échange les grands canots contre de plus petits. Ils conviennent mieux aux rivières de l'intérieur et sont plus légers pour les portages nombreux qui restent à faire. Le fort William obtient par le fait un souvenir dans le journal de l'excursionniste. Mais un autre incident, bien plus inoubliable encore, va se graver dans la mémoire des sœurs. A peine furent-elles débarquées, que le bourgeois qui voyageait avec elles, informa la supérieure que le transport de la sœur infirme n'était plus tolérable, qu'il était déterminé à ne pas continuer la route avec un tel embarras : mieux valait la laisser au fort jusqu'à sa parfaite guérison. Cette nouvelle fut foudroyante pour la bonne Mère et ses filles. A peine pouvait-on croire ce qu'on entendait. Ce monsieur d'ailleurs si gentil et les bateliers si prévenants, si obligeants ! Que de raisons on avait à faire accepter, que de sollicitations à faire entendre !

Mais le bourgeois, loin de prêter une oreille favorable, se retira pour ne plus reparaitre, afin de se rendre inaccessible à toute démarche.

Monsieur Lafèche finit cependant par avoir accès auprès de lui, et lui représente l'embarras des sœurs, mais peine inutile, le bourgeois ne persista pas moins dans son projet. Imaginons l'angoisse des infortunées voyageuses.

Convaincu qu'il n'y avait plus rien à attendre, M. Lafèche se concerta avec la supérieure pour engager deux sauvages qui pourraient, dans une embarcation, suivre les canots, avec l'espérance de se réunir au campement. On avait en main les quarante piastres reçues à Carillon de M. Coutlée et de Madame Montmarquet, et l'on était prêt à conclure l'engagement à ce prix, plus la nourriture, quand la supérieure rencontra M. Laronde, commis du fort, qui la dissuada de son projet, en lui démontrant qu'il y avait de l'imprudence à confier la pauvre estropiée aux mains des Indiens, qui pouvaient l'abandonner dans un rapide ou dans un portage. Nouvelle anxiété plus poignante que la première. Que faire? Se résigner...

Il n'y avait plus à balancer, le cœur navré, la bonne Mère consent à laisser sa chère fille au fort. Mais pouvait-elle l'abandonner dans ce milieu étranger? Elle ne s'arrêta pas devant un nouveau sacrifice. La sœur St-Joseph, qui s'est faite infirmière, restera avec la pauvre patiente, et elle repartira seule, avec la sœur Lafrance.

Jusqu'ici on avait laissé ignorer en partie, à Sr Lagrave, la détermination du bourgeois; mais n'ayant plus aucun espoir, il fallait bien l'en informer. La sœur Valade n'en avait pas le courage. M. Lafèche fut prié de le faire. Dans l'angoisse et la douleur, la pauvre infirme ne put répondre qu'une parole: "Votre volonté, ô mon Dieu, et non la mienne," et des larmes baignèrent son visage.

Plus tard une lettre de sa main nous mettra à même d'assister à cette scène émouvante. Voici ce qu'elle écrivait:

"Après deux heures d'une discussion un peu vive, il fut décidé que je resterais au fort William jusqu'à ce que je fusse capable de marcher, sinon je devais descendre à Montréal avec le gouverneur, au retour des canots. M. l'abbé Lafèche fut

“ prié, par notre Mère, de me faire ce message: elle n'en avait pas la force. A son abord, à la pâleur de son visage, je compris que tout était perdu pour moi. “ Ma Sœur, me dit-il, il n'y a plus aucune espérance, il paraît que c'est la volonté de Dieu que vous restiez ici quelque temps. On dit qu'il est impossible de vous transporter.”

“ Je ne puis vous exprimer ce qui se passa en moi, je fis un effort pour prendre mon cœur entre mes deux mains et je le plaçai, le mieux qu'il me fut possible, dans le cœur de mon Sauveur cloué à la croix, me souvenant qu'une Sœur Grise doit être véritablement une fille de la croix. Presque aussitôt un sentiment de résignation fit place aux angoisses, je devins calme et dans la disposition de me soumettre à tout ce que le Bon Dieu exigeait de moi.”

Le jour déclinait promptement, et l'on avait quelques vêtements à laisser à la pauvre Sœur ainsi qu'à sa compagne. Ce n'était pas sans un redoublement d'affliction qu'on mettait de côté ce qui pouvait leur être utile. La coupe était pleine — et quelle en était l'amertume! —

Autrefois, Abraham leva, par obéissance, une arme cruelle sur son fils unique; l'Ange du Seigneur apparaît aussitôt pour retenir le bras du malheureux père, le Tout-Puissant était satisfait. Ici un sacrifice non moins héroïque devait être accepté sans être consommé non plus. Le jeune Laronde, qui n'avait pas été moins ardent à soutenir la cause des Sœurs que M. Laflèche, arrive tout rayonnant: “ Vous partez, dit-il à la Sr Lagrave, le bourgeois y consent.”

Une joie aussi grande après une douleur aussi profonde ne s'exprime point. Les pauvres Sœurs n'avaient que des larmes pour remercier.

Sur le soir, la rumeur de la bonne nouvelle réunit les voyageurs et bon nombre de sauvages auprès de Sr Lagrave. On lui demande de chanter. Elle ne s'y refuse pas et épuise le répertoire de ses beaux cantiques. La sœur Valade décrit, aussi elle, les heures pénibles passées au fort William.

Fort William, 29 mai 1844.

Ma très chère Mère,

“ Nous sommes arrivées ici vers onze heures et demie, ce ma-
 “ tin, nous n'avons pu repartir aussitôt à cause de la prépara-
 “ tion qu'il a fallu faire des petits canots. Le départ est fixé à
 “ demain matin, de grand matin probablement, c'est l'ordinaire.
 “ Une grande épreuve est venue de nouveau exercer notre cou-
 “ rage. Je vous ai informée de la chute que fit ma sœur Lagra-
 “ ve, le 13 du courant, nous voici au 29 et elle n'est pas encore
 “ capable de mettre le pied à terre. En arrivant ici, les bour-
 “ geois décidèrent qu'il n'y avait plus de possibilité de la trans-
 “ porter plus loin, à cause des portages très difficiles à faire.
 “ M. Doré a dû vous faire connaître toutes les misères que nous
 “ donne ce transport.

“ Il faut toujours deux hommes à son service. Imaginez ce-
 “ pendant dans quelle situation nous nous sommes trouvées en
 “ apprenant la détermination des bourgeois.

“ Le bon M. Laffèche, que la divine Providence a conduit
 “ vers nous, a fait toutes les démarches possibles auprès de ces
 “ messieurs pour leur faire changer d'idée; mais impossible,
 “ ils demeuraient inflexibles. De mon côté je pris tous les mo-
 “ yens de concilier toutes choses par un arrangement en notre
 “ faveur, mais il fallut se résigner sans espérance à ce qu'on ex-
 “igeait de nous.

“ Nous nous préparions donc à laisser ma Sœur Lagrave au
 “ fort William avec la pensée que nous l'enverrions chercher
 “ par un canot de la Rivière-Rouge; mais elle avait à attendre
 “ au moins un mois avant de recevoir de nos nouvelles. Je
 “ nommai ma Sr St-Joseph pour rester avec elle, et en prendre
 “ soin.

“ J'étais tellement accablée de soucis, de sollicitude pour cette
 “ affaire, que je priai M. Laffèche d'informer nos Sœurs du parti
 “ que nous avions à prendre. Ce bon monsieur le fit avec beau-
 “ coup de sagesse.

“ Oh! que les desseins du Bon Dieu sont admirables lorsqu'on s'y confie entièrement: soudain, l'un des commis de la compagnie, jeune Canadien bien gentil en toutes manières et à qui j'avais recommandé nos intérêts, arriva tout joyeux nous dire de ne plus craindre, on consentait au fort à nous laisser partir toutes les quatre sans nous séparer. Ce bon jeune homme avait été un bon avocat, il avait gagné par ses bonnements la compassion de ses maîtres à notre égard. Nous ne savions comment lui témoigner notre gratitude. Vous vous imaginez facilement notre consolation en ce moment et le bonheur de ma Sœur Lagrave. Une véritable agonie avait préludé à son sacrifice. Pour moi depuis longtemps je ne mangeais plus, je n'avais ni faim ni soif. On nous prépara, à cet instant, le dîner. Je vous assure que nous mangeâmes avec bon appétit. Tout était assaisonné d'un si grand contentement.

“ Monsieur Lafèche se mit en frais de préparer avec M. Bourassa, un petit brancard commode pour le transport de notre pauvre sœur. Il nous reste encore plusieurs portages à faire. Il paraît qu'ils ne sont pas les plus faciles. Je suis convaincue que la divine Providence continuera à nous protéger. Chaque fois que je me suis abandonnée à ses soins, j'en ai éprouvé la maternelle bonté.

“ Ma lettre a besoin d'indulgence, j'écris de nuit, nous partons demain de grand matin, c'est l'ordinaire. Je n'ai pas le temps de me relire.”

“ Votre toute respectueuse et obéissante fille en N.-S.

“ Sœur Valade.”

Avant de quitter le fort William recueillons un souvenir historique qui n'est pas sans intérêt pour les Sœurs Grises. En passant à la rivière Nipigon, située au nord-ouest du lac Supérieur, les fondatrices de la maison religieuse de Saint-Boniface ne pensèrent probablement pas au lac du même nom qui se décharge dans cette rivière. Cependant son souvenir s'immortalise

dans l'histoire du Nord-Ouest. C'est du lac Nipigon que M. Varennes de la Vérandrye, oncle maternel de Madame d'Youville, partit pour en faire la découverte. Durant l'hiver de 1730 à 1731, il poursuivit sa route jusqu'au fort William, situé à l'embouchure de la rivière Kaministigoya au fond de la baie du Tonnerre, mais ce ne fut que trois ans plus tard, qu'il arriva à la rivière Winnipeg, où il bâtit le fort Maurepas. Il avait établi sur sa route, les années précédentes, le fort St-Pierre, sur le lac La Pluie et le fort St-Charles, sur le lac des Bois.

Sans perdre de vue les traces de ce découvreur hardi, poursuivons notre chemin avec les voyageuses, en prenant la rivière Kaministigoya.

Nous sommes au 30 mai, à l'heure matinale. Les petits canots ne peuvent recevoir que deux passagers avec leurs bateliers et une partie de la cargaison; mais peu importe aux missionnaires, elles amènent avec elles leur chère sœur Lagrave; puis on s'est assuré, moyennant une généreuse gratification, les services de deux sauvages vigoureux.

La rivière Kaministigoya a beaucoup d'affluents, ses eaux contrastent d'une manière frappante avec celles du lac Supérieur qu'elles viennent grossir. Quoique assez bonnes à boire, leur couleur rougeâtre les rend très désagréable à la vue. En revanche les rives sont beaucoup plus belles, une végétation vigoureuse annonce que le terrain est excellent.

Lorsqu'on a dépassé la source de la rivière Kaministigoya, on arrive sur un plateau d'une médiocre étendue par la largeur. Les eaux qui prennent leur source de cette rivière ou du lac Supérieur vers le penchant est, forment le St-Laurent et celles qui s'écoulent vers l'ouest ou nord-ouest donnent les nombreux lacs que l'on rencontre sur la hauteur des terres. C'est la ligne qui séparait autrefois le Canada de la baie d'Hudson et par conséquent on pourrait dire, la barrière qui se fermait derrière les chères exilées volontaires.

* * *

(A suivre)

LE ROMAN DE DEUX POETES

(Suite et fin)

Elle est féminine jusqu'au bout de ses petits pieds, cette femme de génie, et pas féministe du tout. Miss Martineau, partant en guerre pour forcer les portes du Parlement, lui paraît absurde. “ Les femmes, telles qu'elles sont (peu importe ce qu'elles pourront devenir), n'ont pas plus la force mentale que celle du corps, manquent de l'instruction, de la capacité, du complet développement intellectuel qui sont nécessaires à la carrière politique. Il est aussi faux de nier leurs faiblesses que de méconnaître leurs griefs. . . Si vous me promettiez de ne jamais le répéter à miss Martineau, je vous confierais peut-être ma profession de foi secrète, qui est. . . qui est. . . (quoi qu'il nous plaise de dire) : il y a une infériorité naturelle dans l'entendement de la femme. . . infériorité d'intelligence, nullement de nature morale et que l'histoire de l'art et du génie prouve absolument. . . Oui, je crois que les femmes en général ont l'esprit plus vif, plus alerte, mais moins puissant, moins profond que les hommes et que si nous sommes souvent sous vos pieds, c'est parce que nous ne pouvons pas nous tenir sur les nôtres. Non toutefois que nous devons être tout à fait sous vos pieds ; ne soyez donc pas trop fier, je vous prie ; il y a certainement des torts à redresser, mais ils ne le seront jamais de la manière et dans la mesure qu'entrevoient quelques-unes de nos prophétesses et j'ajoute que ce serait regrettable ! ”

Quel *tolle* aujourd'hui accueillerait une telle hérésie dans un congrès féministe ! Une seule femme lui paraît justifier par son génie, les prétentions des autres, c'est George Sand, “ nature colossale, homme et femme tout ensemble, la seule, malgré ce qu'il y a de monstrueux en elle, qui possède la largeur de vues,

l'étendue d'intelligence qu'on refuse d'ordinaire et justement à son sexe". Si le portrait est idéalisé, il est magnifique et (quoi qu'on pense du modèle) digne des louanges que ne lui marchandé pas Browning. Balzac aussi reçoit son tribut d'admiration. "C'est un écrivain merveilleusement doué, chez qui la vie déborde, qui a les facultés et l'éloquence d'un grand voyant. Son français devient une autre langue; il y jette de nouveaux métaux, des métaux malléables qui entrent en fusion à la chaleur de son génie." Elle ne voit pas en France d'écrivain comparable à lui et en Angleterre beaucoup de lecteurs dignes de le lire."

Naturellement les conversations littéraires abondent dans ces lettres. Ce qui frappe dans les jugements rendus, c'est leur justice et leur générosité; sévères pour eux-mêmes, enthousiastes l'un de l'autre, ces deux grands esprits sont toujours enclins à la bienveillance. Quant à leur activité cérébrale, elle tient du prodige.

VI

A mesure que le philtre agit sur Elizabeth Barrett, on la voit se redresser, s'épanouir comme une plante à laquelle on a rendu l'air, le soleil et la rosée. Sa gaieté se réveille; "elle croyait avoir perdu la faculté du bonheur" et elle en est inondée. Alors viennent les gentilles taquineries, pour le plaisir de demander pardon, et les innocentes coquetteries qui ravissent et les douces exigences qui jettent à genoux et les mille riens si importants pour ceux qui aiment. Ses rayons de soleil et sa rosée, ce sont les visites et les lettres de Browning. Peu à peu les unes et les autres se multiplient à un tel point qu'on se demande où les correspondants prennent le temps de dormir. Deux visites par semaine au moins et deux lettres par jour, c'est l'ordinaire. On vit avec eux, avec leur entourage; c'est une galerie animée pleine de mouvement et de couleur. Tous deux content à merveille, Elizabeth surtout, qui est plus maîtresse de sa plume et de sa pensée, moins bouillonnante, moins emportée que son

ami, avec moins de puissance peut-être, mais plus de finesse et d'esprit. La maison Barrett est un théâtre amusant par la variété des personnages et intéressant par le drame qui s'y joue. Il y règne un double courant de vie : la grande maison un peu tumultueuse où le père, les deux sœurs et les innombrables frères vont, viennent, reçoivent : et puis, au-dessus du mouvement et du bruit, le sanctuaire où la frêle idole de la famille passe ses jours de rêve, de lecture et de travail. Si obéissante et si soumise qu'elle ait été, " parce qu'elle aimait son père et espérait être aimée de lui, elle s'est néanmoins réservé le droit de séparer ses affections personnelles de la foule banale et l'on s'est habitué à les respecter absolument ". Un beau petit épagneul, *Flush*, donné par miss Mitford, est son inséparable compagnon ; ce chien auquel elle adresse de si jolis vers, " cet ami fidèle dont on dira qu'au lieu d'aller poursuivre le lièvre dans le thym et la rosée, à travers landes et prairies ensoleillées, il a veillé nuit et jour près d'une couche de souffrance, dans une chambre sans rayons, se glissant doucement près d'une joue pâlie pour partager son ombre ".

Le dimanche, les frères montent en troupe et donnent un grand mal de tête à leur bien-aimée recluse. Tout le monde la chérit avec une sorte de vénération et " tous se tiennent par la main pour s'entraider à porter le poids de la tyrannie paternelle ". Ses deux sœurs sont pleines de tendres attentions pour elle, du reste très différentes l'une de l'autre.

Henriette, l'aînée, a reçu de sa grande sœur " le sceptre qui lui confère le droit de commander le dîner ". Elle est douce, trop douce, irrésolue, timide, et elle aime la polka. Arabella préfère le sermon, et bien bas on murmure qu'elle est un peu la favorite.

Pauvre Henriette ! elle a le cœur tendre ; elle aussi s'est fiancée (à un officier) et tremble à la pensée du dénouement. Ce n'est pas sans motif. Toute jeune, elle a eu, ou cru voir, un grand amour au cœur. Au premier mot, Jupiter tonna. Elle se soumit aussitôt, comme une enfant qu'elle était. " Et cepen-

dant, comme on la fit souffrir ! Oh ! les horribles scènes ! J'entends encore ses genoux frapper le plancher. Elle fut emportée en proie à une terrible attaque de nerfs, et moi, qui cependant n'étais pas malade alors, je tombai de toute ma hauteur sur le visage. Arabella me crut morte ! J'avais essayé d'oublier ; mais maintenant, il faut que je me souvienné ! . . . ”

.....

Cette épée, sans cesse suspendue sur la tête des deux héros, donne à la correspondance l'intérêt dramatique d'un roman qui se déroule jour par jour sous les yeux du lecteur. La pauvre Elizabeth sait que si son secret était découvert, elle serait traitée, à trente-six ans, comme sa jeune sœur le fut autrefois. La porte serait fermée sur Browning, toutes les lettres interceptées et détruites. La prisonnière n'aurait plus que la ressource de fuir par la fenêtre. Elle a promis de le faire par la porte dès que ses forces seraient suffisamment revenues. Jusque-là, il faut que le secret soit gardé. Les deux sœurs le connaissent seules, et encore elles ignoreront le jour qu'Elizabeth aura choisi pour disparaître, afin d'avoir une demi-excuse.

Quant aux frères, ils l'auront tout entière ; on doit les protéger si faire se peut. Leur curiosité s'éveille, ils ont des soupçons, mais ils n'oseront pas interroger leur sœur. L'un d'eux s'y hasarde avec Henriette, qui le reçoit fort mal.

C'est une des tortures de la pauvre Elizabeth que cette crainte de nuire à tous ces êtres chers. Combien il lui tarde que ses forces reviennent ! Pendant l'été de 1845, elle sort en voiture, mais c'est seulement le 19 janvier 1846, journée d'hiver extraordinairement chaude, qu'elle descend l'escalier sur ses propres pieds ! Quand elle entre au salon, ses frères et sœurs sont aussi ébahis que si elle arrivait par la fenêtre. Elle fait deux fois le tour de la pièce et remonte aussi fatiguée que fière. Peu à peu, elle multiplie ses exploits, et quelques-uns sont bien joliment racontés. Elle a les accents profonds du cœur et les notes gaies d'un sens humoristique beaucoup plus apparent dans sa prose que dans sa poésie, à l'encontre de ce qui existe chez Browning.

Un jour, elle fait un vrai voyage ! Elle va jusqu'à Finchley, dans les environs de Londres. "Connaissez-vous Finchley ? C'est joli et rural ; le terrain s'élève et s'affaisse comme sous le poids de la verdure et de la rosée. Des champs, des haies, de l'herbe assez longue et épaisse dans sa verte fraîcheur pour cacher entièrement le muffle des vaches qui paissent. Les champs sont petits comme si les haies désiraient se rejoindre. Finchley s'étend le long de la route en une ligne de petites maisons qui ont l'air de "jouer au village." Ni bouchers, ni boulangers, une seule boutique, mais des jardins et des plantes grimpanes autour des fenêtres. On se croirait si loin de Londres ! Arabella voulait faire une visite à une de ses amies, une fille de sir William Russell, qui a épousé un fils adoptif de Lamartine. Il était officier de marine, et maintenant il est recteur dans la dite métropole de Finchley. Ils sont très pauvres avec un revenu de 5000 francs à peine et cinq enfants dont l'aîné a cinq ans ! Les enfants sortirent à notre rencontre, tout le monde étant absent ; si bien que moi, qui, en tout autre cas, serais restée dans la voiture, je fus tentée par les enfants et le cottage ; je descendis ; ils nous entraînent, car il fallait voir le salon, la salle à manger, les fleurs de papa et leur livre préféré, "l'Histoire des vingt-sept Tailleurs". Ceux qui pouvaient parler trouvèrent *Flush* très "impudent" de monter sans qu'on l'en priât.

"Le bébé ouvrait ses yeux immenses, plus grands que jamais, ayant l'air de penser à des choses ineffables. Ils avaient été si gentils et si hospitaliers, qu'après avoir prodigué notre admiration à la jolie maison couverte de roses, au jardin, à la pelouse et surtout à la littérature des Vingt-sept Tailleurs, nous ne pouvions moins faire que de leur offrir une promenade en voiture, qui fut acceptée avec acclamation ! Nous voyez-vous prenant dans la voiture les cinq enfants, avec leurs joues et leurs yeux prodigieux, la bonne montée sur le siège pour les ramener au bout d'un quart de mille. Au moment de nous séparer, Alphonse Lamartine pensa sérieusement à pousser un grand cri, mais Arabella s'étant parjurée en promettant de revenir bien-

tôt, la catastrophe fut conjurée. Pour vous dédommager d'avoir lu cette longue histoire, je vous envoie une pensée que j'ai cueillie pour vous dans le jardin."

Browning n'a-t-il pas le droit d'être charmé du récit ?

En voici un autre qui fait voir combien l'expression poétique est naturelle à cette plume de grande artiste. Après un orage pendant lequel Browning a été témoin de son désarroi nerveux, Elizabeth lui explique cette faiblesse douloureuse par un souvenir d'enfance : " Nous demeurions à quatre milles des collines de Malvern, dans une maison turque, bâtie par mon père, encombrée de dômes et de minarets et surmontée de tourelles et de croissants en métal faits pour attirer tous les éclairs du ciel, ainsi que le disaient les habitants du pays. Un jour éclata un orage sans pareil ; tout le monde crut la maison frappée de la foudre ; mais elle était tombée sur un arbre, à deux cents mètres de la fenêtre par laquelle je regardais. L'écorce fut arrachée du haut en bas, déchirée en longs rubans par les terribles mains du feu ; les uns lancés dans les airs par-dessus les têtes des autres arbres, les autres entrelacés dans les branches, déchirés instantanément en lambeaux, comme une fleur pourrait l'être par un enfant. Avez-vous jamais vu un arbre frappé de la foudre ? Tout le tronc de celui-là était nu et pelé, et le long de cette blancheur nouvelle, courait la trace du doigt de l'éclair d'un beau rose vif (aucune de vos roses ne saurait être plus brillante ni de plus belle couleur), signe de fièvre annonçant la mort certaine, quoique les branches fussent, pour la plupart, intactes et qu'elles s'étendissent à partir du tronc pelé, en plein feuillage d'été où les oiseaux chantaient. Trois heures après, et pendant ce même orage, deux jeunes femmes, prenant part à une fête, furent tuées sur les collines ; sur la poitrine de chacune, la mort avait mis son cachet, pas plus large qu'un cachet ordinaire ; seulement sur elles le signe n'était pas rose comme sur l'arbre, mais noir comme le bois carbonisé."

VII

Si charmantes que soient les lettres d'Elizabeth Barrett, tels efforts que fasse son ami-fiancé pour y puiser courage et patience, les jours, en s'écoulant, rendent la situation de plus en plus douloureuse. Il cherche, dans son culte de l'idole, des dérivatifs à son impatience; ce puissant et profond penseur se livre à des enfantillages touchants. Il dépouille le jardin de sa famille pour en porter toutes les fleurs au petit sanctuaire où, grâce à lui, le printemps et l'été règnent en permanence; il plante des rosiers pour lui préparer de nouvelles offrandes; mais ce sont là de légers palliatifs. Combien il est pénible à cet homme fier et si droit en toutes choses, de se glisser timidement, presque en malfaiteur, dans la maison où il voudrait proclamer son amour, de trembler sans cesse, lui qui n'a jamais craint personne. Les combinaisons continuelles pour que ses visites ne coïncident pas avec celles des anciens habitués, les petites supercheries, les mensonges en action sinon en paroles, leur sont odieux à tous deux. "Quand tout sera fini, écrit Elizabeth, nous serons passés maîtres casuistes." La pensée qu'on peut faire souffrir sa frêle amie à cause de lui met Browning au supplice, et elle ne le console nullement en lui disant: "On pourrait me tuer, mais on ne me ferait pas changer, car je suis vôtre à jamais. Tout est là."

Si M. Barrett savait! Heureusement l'idée que sa fille "puisse chercher à vivre en dehors de ses quatre murs ne lui vient pas plus que celle d'un voyage en Laponie". Cependant il voit Browning d'un mauvais œil; sans tout savoir, il ne peut ignorer que les visites sont devenues très fréquentes; il a l'intuition que le cœur de sa fille s'est retiré de lui, et il en cherche la cause ailleurs que dans ses propres fautes.

Un après-midi, avant le dîner, il entre chez elle; il y a eu un orage et la chaleur est étouffante; il la trouve en peignoir blanc. "Il m'a regardée, dit-elle, comme si le tonnerre avait pénétré en lui et m'a demandé: "Est-ce que vous avez porté ce costume toute la journée?— Oh! non, je viens de le mettre; il fait si

“ chaud ! ” Alors, l'air de plus en plus grave et mécontent, il a repris : “ Il paraît que “ cet homme ” a passé toute la journée “ avec vous ? ” J'ai répondu que plusieurs fois vous aviez voulu partir et que l'orage vous en avait empêché. ” Un autre jour, une tante de province vient la voir et lui dit devant son père : “ Alors c'est ici que vous recevez vos visites, vos *gentlemen* aussi ? — Oh ! non, réplique M. Barrett, un *gentleman*, M. Browning, le poète, l'homme qui a fait *Paracelse*, comme il aurait dit : qui a fait une paire de souliers. ”

“ Quelle vie ! s'écrie Elizabeth. Entendre la voix de mon père, rencontrer son regard me fait rentrer sous terre ; causer avec mes frères fait trembler tous mes nerfs. . . , la sympathie même de mes sœurs devient un chagrin et une crainte, car elles pourraient souffrir de leur affection pour moi ! Comment je peux dormir et avoir bonne mine, c'est un miracle comme le reste, ou du moins c'en serait un, si l'amour n'était pas ce qu'il y a de plus fort au monde et ne s'était pas emparé de moi avec une puissance supérieure à tout. ”

C'est à qui augmentera ses appréhensions. Ses vieux amis deviennent jaloux : M. Kenyon, le plus ancien, le plus dévoué, mais aussi le plus privilégié de tous, se sent supplanté par le jeune rival qu'il a introduit dans la place. Lui, l'homme calme, réservé, bien élevé par excellence, se met à poser des questions presque inconvenantes : “ Browning est-il venu depuis tel jour ? Quand Browning doit-il venir ? ” etc., etc. Elle en arrive presque à se fâcher. Miss Mitford elle-même, la plus chère amie d'autrefois, est importune quand elle s'annonce. Elizabeth redoute “ cette paire d'yeux de femme ”. Elle a des remords ; elle s'accuse d'ingratitude, mais dans une heure d'exaspération, elle s'écrie : “ Ah ! je voudrais qu'ils fussent tous à Séringapatam ! ”

Browning lui répond : “ Marions-nous le plus tôt possible ; la position n'est presque plus tenable. ” Elle n'ose pas ; elle veut quitter l'Angleterre aussitôt qu'elle aura fui la maison paternelle et elle se sent encore si faible ! Ses pauvres nerfs, qui ont été

si longtemps torturés, sont encore pantelants. Elle ne peut affronter ni une foule, même au temple, ni les sons de l'orgue. N'est-elle pas obligée, un jour, de sortir précipitamment de "ce solennel et grandiose Westminster où le temps lui-même semble s'être changé en pierre", parce que l'office chanté a commencé inopinément? Que ferait-elle si elle manquait de forces pour le voyage? Sa famille, à lui, est toute bonté, toute tendresse, heureuse de son bonheur, mais si reconnaissante et touchée que soit Elizabeth, elle recule à la pensée de demander aide et protection à d'autres qu'à son ami. Elle espère que les siens l'adopteront, elle fera tout pour cela, elle prie Robert de demander à son père un peu d'affection pour elle, car jamais plus le sien ne l'aimera, mais elle ne retrouvera un peu de calme que lorsqu'elle aura mis la mer entre l'Angleterre et elle.

Enfin, un coup de foudre précipite les événements: M. Barrett annonce subitement que la maison a besoin de réparation, qu'il entend partir "la semaine prochaine" et charge son fils de trouver au plus vite une habitation meublée à la campagne.

Que faire! Que Robert décide. Ce n'est pas long! On est déjà au 10 septembre; il ne faut pas attendre le froid qui pourrait la tuer en voyage. Le mariage est facile en Angleterre. On achète, chez un magistrat préposé à cet effet, ce qu'on appelle une "licence", acte qui dispense des bans, on se présente au temple avec un ou deux témoins, et tout est dit. Deux jours après, Elizabeth Barrett, sortie le matin de chez elle avec la plus dévouée des femmes de chambre, devenait Mme Browning et se retrouvait en son logis comme en rêve. Le lendemain elle écrivait à son mari: "Combien il m'a été pénible d'ôter ma bague, mon bien-aimé! Il faudra que vous preniez la peine de me la remettre un de ces jours!"

Sur l'enveloppe de cette lettre, Browning avait écrit: "12 septembre 1846, 11 h. moins $\frac{1}{4}$ — 11 h. $\frac{3}{4}$ (n° 91)." Ce dernier chiffre indiquait celui de leur entrevue. Chaque lettre portait ainsi son numéro d'ordre et indiquait le temps qu'avait duré chaque visite.

Environ six mois après leur première entrevue, il écrivait à miss Barrett : “ Je n’ai de ma vie rédigé un journal des annales de mes voyages, de mes rêves, de mes sentiments. Mais, dès le début, j’ai voulu garder le souvenir de la date et de la durée de chacune de mes visites, le nombre des minutes que vous m’avez données. Et maintenant, en les additionnant, je vois qu’elles font deux jours, deux longs jours de vingt-quatre heures que j’ai passés près de vous. J’entre dans votre salon décidé à partir plus tôt et, une fois dans la rue, je me repens d’être parti si vite et d’avoir perdu je ne sais combien de minutes ! ”

Après le mariage, il lui envoie quelques lignes où son cœur déborde. . . “ Vous m’avez donné la plus grande, la plus complète preuve d’amour que créature humaine donna jamais à une autre. Je suis toute gratitude et toute fierté que ma vie soit ainsi couronnée par vous.”

Le 19 septembre seulement, Elizabeth put donner rendez-vous pour le lendemain à son mari. “ Demain, mon Robert, je n’aurai plus que vous pour m’aimer. Que vous ! C’est comme si je disais Dieu seulement. Et *Il* sera avec nous aussi. Je l’en supplie. . .

“ Est-ce vraiment la dernière lettre que je vous écrirai ? Si je vous aimais un peu, un tout petit peu moins ! . . . ”

Oui, ce fut la dernière, car les deux époux ne se quittèrent plus jamais, et l’on est heureux de savoir que pendant les dix années de bonheur qui leur furent accordées, toutes les promesses faites furent tenues, toutes les espérances réalisées, que jamais un nuage n’obscurcit leur azur. Sous le beau ciel de Florence, ces amants-époux goûtèrent une félicité dont notre pauvre humanité ne connaît que trop peu d’exemples. Quant à M. Barrett, il resta de bronze ; sa fille lui écrivit souvent pour implorer son pardon. Toutes les lettres furent retrouvées à sa mort ; “ pas une seule ” n’avait été ouverte !

Marie Dronoart.

OU TROUVER LE BONHEUR

(Suite)

Jean eut peine à réprimer un éclat de rire : il nageait donc en pleine comédie et pendant que Mlle de Lansac lui dérobait ses plus charmantes qualités, Blanche jetant son masque d'aimable distinction devenait à ses yeux une fille impérieuse et capable des plus vulgaires emportements. Mais, s'il y avait un côté plaisant à ce dernier incident, il éclairait aussi la situation d'un jour inattendu et la gravité reprenant ses droits sur l'esprit du jeune docteur, il chercha à mettre au point le rôle de chaque personnage dans l'intrigue dont il avait par hasard saisi les fils. Deux faits certains se dégagèrent de ses premières réflexions. Illusionnée par l'admiration très respectueuse qu'il lui avait témoignée, peut-être aussi par la bonne grâce qu'il avait mise à partager ses distractions chaque fois que déçu et découragé, il revenait de Castel-Fleuri, Mlle de Versy se croyait en droit d'accaparer toute son attention dans un but facile à deviner et son frère l'aidait de ses conseils !

En constatant cette déloyauté chez celui qu'il avait naïvement choisi pour confident, l'esprit du jeune homme se trouva un instant dans un complet désarroi. Tout ce que sa nature renfermait de généreux et de chevaleresque voulait en vain protester contre l'évidence : Adrien trahissait sa confiance et encourageait sans remords les tentatives de sa sœur pour devenir comtesse de Brive.

Comtesse ! eh ! oui, c'est bien là ce qui la fascinait cette fille altière ! l'orgueil du titre, le prestige d'une grande fortune, les recherches du luxe rehaussant encore sa superbe beauté ! . . . Quels indices d'un sentiment plus tendre y avait-il dans sa co-

lère? Tout, jusqu'aux épithètes désobligeantes qu'elle accolait au nom de Paule et à celui du comte, attestait le dépit d'une ambitieuse et non pas la souffrance inquiète d'une âme aimante.

Comme par un effet magique, elle s'était tout à coup dépouillée aux yeux de Jean de son éclatant prestige de grâce et de beauté.

Sur Paule, maintenant, sur la Paule transfigurée qu'il avait entrevue près des vieux créneaux, il reportait sa sollicitude attendrie, cherchant déjà comment il lui ferait comprendre qu'il l'avait connue et appréciée malgré elle. Ici, cependant, une ombre vint planer sur ses riantes pensées. Ce n'était pas par caprice, à la légère que Mlle de Lansac lui célaît avec tant de soin son être moral. . . qui sait, si elle ne gardait pas cette âme toute pleine de trésors pour un autre qui avait su la gagner avant lui? . . . Et comme dans un éclair railleur, le visage d'Adrien de Versy passa devant ses yeux. Heureusement, l'homme énergique qu'il était ne pouvait demeurer longtemps irrésolu sous ces impressions diverses. Lorsque, vers minuit, il referma doucement la fenêtre, son parti était pris: il marcherait vers son but sans faiblir et ne céderait le pas à de Versy que dans le cas où la crainte qui venait de l'effleurer lui apparaîtrait comme une désolante certitude.

VI

Le surlendemain, de Brive prit le chemin de Castel-Fleuri vers dix heures; il devait déjeuner avec Mme de Vaubell et sa nièce avant que celle-ci partît pour la Baxade. Le jeune homme sans presser sa monture respirait avec délices les mille parfums se dégageant dans l'air soudainement rafraîchi, car un violent orage s'était abattu la veille sur la campagne environnante. Ça et là, on apercevait un paysan se lamentant avec force gestes devant ses vignes et son maïs aux grappes alourdies par la pluie, la mortelle ennemie des cultures gasconnes; mais Jean se sentait d'une trop belle humeur pour s'apitoyer. La journée précédente avait été aussi lourde que fastidieuse à Chai-Royal entre

les demi-bouderies de Blanche et sa longue séance devant son piano où elle avait roulé des gammes, perlé des trilles et exécuté à plusieurs reprises le morceau choisi pour le concert. La pluie ayant retenu le jeune docteur prisonnier, il s'était intérieurement révolté contre l'usage moderne qui prétend faire une musicienne de toute fille bien élevée.

Mme de Vaubell accueillit Jean avec un rire malicieux :

— Voyez, mon ami, dit-elle en désignant sa nièce vêtue d'une délicieuse robe bleu pâle, Paule était prête à tenir la parole donnée, mais voilà qu'un événement vulgaire, risible même, rend inutile votre sacrifice et le sien : M. de Gèdres, le propriétaire de la Baxade, pour alimenter la salle de bains avait fait installer dans les combles un vaste réservoir qui a crevé cette nuit. L'eau a traversé les planchers, chassé chacun de son lit et a finalement causé un vrai désastre dans les salons décorés pour la fête. Mme de Gèdres, ses filles et l'institutrice sont, paraît-il, entretenues depuis le matin à écrire des billets comme celui-ci pour prévenir leurs invités; encore y en a-t-il un certain nombre qui ne seront pas avertis à temps.

— Voilà une déconvenue, dit gaîment le jeune homme; pourtant, si l'accident était arrivé pendant le concert...

— Vous avez raison, je vois d'ici le "sauve qui peut", les toilettes gâtées... enfin, tout est pour le mieux.

— Mais, les pauvres pour lesquels la fête se donnait?

— Oui, voilà le côté sérieux, je suis de votre avis, Monsieur, dit Paule avec élan, ils vont être bien désappointés d'attendre encore.

Jean la regarda, étonné de lui voir prendre ce ton chaleureux en sa présence. Le sujet avait pour elle un attrait particulier, car elle reprit :

— C'est si triste d'attendre quand on souffre!

— Certainement, approuva la tante, et tenez, il y a près d'ici une pauvre paysanne que fait cruellement souffrir ce mal de l'attente. Notre pays déshérité n'a pas de médecin, celui de la Sauve que sa clientèle accable ne viendra probablement pas dans

ces parages avant un jour ou deux et l'enfant de cette femme est sérieusement malade, du moins Paule le croit.

— Alors, il ne faut pas le laisser sans soins, je serai enchanté d'être bon à quelque chose si vous voulez me faire conduire chez ces gens.

Le mouvement du jeune homme était spontané, il n'en avait pas calculé l'effet qu'il comprit seulement en voyant le visage de Paule s'illuminer.

— Vraiment, vous voulez bien ! . . . moi qui hésitais à vous demander . . .

— Comment, Mademoiselle, non seulement je veux, mais je *dois* y aller. Pensez-vous donc que j'ai passé ma thèse par gloire ?

— Non, oh ! non . . . venez, Monsieur, je vais vous conduire chez la Thérésine Gassion ; le chemin est difficile à indiquer.

Elle prit en passant dans le vestibule son large chapeau de soleil et s'enfonça sans hésiter dans un sentier qui serpentait entre les plants de vigne. Le jeune homme la suivait très ému de son brusque changement dont il devinait le charitable motif.

La maison de Thérésine Gassion apparut bientôt avec ses murs noircis, ses étroites ouvertures surmontées d'un large auvent.

Sur le seuil Mlle de Lansac parut hésiter, se tourna vers son compagnon :

— Vous savez, Monsieur, l'intérieur est très pauvre, dit-elle comme si elle eût craint que cette misère campagnarde le dégoûtât.

— Les pires taudis ne m'effraient pas, répondit-il avec un sourire rassurant.

Ils entrèrent dans la chambre vaste avec son sol en terre battue. Des sièges de bois, un coffre en chêne et un vieux lit à baldaquin étaient rangés le long des murs. Au fond, par une porte ouverte, arrivait l'odeur de l'étable, elle se mêlait à celle des sarmets que Thérésine venait de jeter entre les hauts chenêts de fer. Sous le manteau de la cheminée que surmontait une lan-

terne (la *caleil* gasconne), la femme tenait dans ses bras un petit garçon d'environ cinq ans qui faisait entendre une sorte de gémissement continu.

— Courage, Thérésine, voilà que je t'amène un médecin, un docteur de Paris, dit la jeune fille.

— Diou de Diou! un médecin qui vient de si loin! ça m'en donne du courage, et tout de suite, exclama la paysanne qui tourna vers les arrivants son maigre et brun visage.

Déjà Paule avait pris le petit malade pour le porter sur le lit et le rassurait doucement afin que Jean pût l'examiner à son aise. La physionomie de celui-ci se rembrunit graduellement.

— Je reviendrai demain, dit-il après avoir fait une ordonnance et donné de minutieuses indications à la mère.

— Et vous allez lui rendre la santé, hein? interrogea Thérésine qui, d'un geste anxieux, posa la main sur le bras du jeune homme.

— Je le soignerai de mon mieux, C'est tout ce que je puis vous promettre, pauvre mère! répondit-il plein de compassion.

Paule s'était emparée de l'ordonnance en promettant d'envoyer promptement les remèdes et de revenir le soir même.

— Voilà une dernière promesse que vous ne tiendrez pas, Mademoiselle, lui dit de Brive lorsqu'ils eurent fait quelques pas dehors.

— Et pourquoi donc, je vous prie?

— Parce que l'enfant est atteint d'une typhoïde de nature pernicieuse et fort grave.

— Je n'ai pas peur, fit simplement la jeune fille, ce serait trop affreux d'abandonner la pauvre Thérésine dans un pareil moment!... D'ailleurs, Monsieur, n'avez-vous pas promis d'y retourner aussi?

— Oh! moi, c'est différent! le devoir professionnel est là et il s'accorde avec mes sentiments!... vous ne pouvez savoir combien le médecin se sent attiré lorsqu'il s'agit de disputer un être à la mort! Mais vous, Mademoiselle, vous ne devez à aucun prix rentrer dans cette maison, tant que la contagion sera à craindre; c'est très grave, je vous assure.

Une vive inquiétude se répandit sur les traits de la jeune fille tandis qu'elle balbutiait involontairement :

— Comme on me blâmera à Chai-Royal de vous faire courir ce danger !

Jean rougit violemment. Quoi donc ! elle aussi, le croyait disposé à accepter le contrôle d'une personne qu'elle n'osait désigner que vaguement.

— Qui donc en a le droit ? . . . dit-il avec fierté ; tandis que moi, comme médecin, je puis vous interdire cette porte ; je serais responsable de votre imprudence devant ceux qui vous aiment ! mais, ajouta-t-il en essayant de sourire, je ne veux pas user de rigueur. Je vous en prie, au nom de l'affection que mon père avait pour vous, promettez-moi de ne pas renouveler vos visites à cette femme . . . En retour je m'engage à vous remplacer près de la mère et de l'enfant.

— Vous avez ma parole, quoique cela me coûte beaucoup, murmura la jeune fille troublée par ce ton amical qu'il n'avait pas encore tenté de prendre avec elle.

— Pas autant qu'à moi de vous imposer ce sacrifice, repartit doucement de Brive, puisqu'il vous prive d'une joie que j'apprécie ! . . . Oui, apporter à ces déshérités tantôt le soulagement de leurs maux, tantôt de bons conseils ou quelque plaisir qui leur donne du cœur à l'ouvrage, et réussir à leur persuader qu'ils peuvent compter sur vous ; voilà le plus grand, le premier avantage de la richesse ! . . . dont je compte jouir avant tout. Si je me fixe à la campagne, je veux soigner exclusivement les pauvres

— Vous ! Monsieur, vous feriez cela ?

Faule s'était arrêtée à la limite des vignes et le considérait saisie d'étonnement. Lui, souriant, affirma :

— Moi-même, Mademoiselle !

Anne Moüans.

(A suivre)

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

La guerre du Transvaal.—La mort du général Joubert.—La mort du colonel français de Villebois-Mareuil.—Le général Botha nommé en remplacement du général Joubert.—Voyage de la Reine en Irlande.—Lettre de M. Waldeck-Rousseau, adressée aux évêques.—Mort du Rév. Père Didon, le célèbre dominicain.—Les Assomptionnistes et le journal *la Croix*.—M. Edmond Rostand.—Le parlement italien.—Au Canada.

Les semaines qui viennent de s'écouler ont été remarquables par l'étonnant et énergique retour offensif des corps d'armée boers, à l'est et au sud de Bloemfontein. Pendant que lord Roberts préparait son grand mouvement en avant, dans la direction des frontières transvaaliennes, les intrépides burghers se sont ralliés, et, à un certain moment, ont littéralement entouré la capitale de l'État libre, occupée par les Anglais, d'un cercle mouvant de "commandoes." Le 31 mars, près de Thabanchu, ils ont enlevé au colonel Broadwood sept canons et quatre cents hommes. Le 5 avril ils ont infligé aux troupes britanniques un cruel échec à Reddersberg. Depuis le 6 avril ils ont livré une série de combats au corps d'armée du général Brabant retranché à Wepener, près de la frontière sud de l'État libre. Au nord-ouest ils tiennent toujours Mafeking assiégée, et ils ont contenu et refoulé la colonne de secours du colonel Plumer.

Mais tous ces succès, bien propres à relever le moral des burghers, ont été assombris par la mort du général Joubert, décédé le 27 mars, et par celle du colonel de Villebois-Mareuil, tué à Boshoff, au nord-est de Kimberley, dans une rencontre avec les troupes du général Methuen. "Le général Joubert, lisons-nous dans une dépêche, était le descendant d'une des vieilles familles huguenotes qui se sont fixées dans l'Afrique du Sud parmi les protestants hollandais. Il avait donné la mesure de sa vaillance et de ses talents militaires déjà en 1881, lors de la fameuse guerre que Gladstone termina après la chute du cabinet Beaconsfield, en infligeant aux Anglais les sanglantes défaites de Laing's Neck et de Majuba. Depuis ces victoires, le général Joubert était, avec le président Krüger, l'homme le plus popu-

laire et le plus influent parmi ses concitoyens; il avait été aussi candidat pour la présidence de la république sud-africaine, et le président Krüger n'était pas sorti victorieux de la lutte électorale avec une très forte majorité." Cet homme de guerre, après avoir bravé cent fois la mort sur les champs de bataille, a succombé à une prosaïque inflammation d'intestins. Joubert était un patriote et un héros. Toute la presse anglaise s'est inclinée avec respect devant la tombe de ce noble ennemi.

Le colonel de Villebois-Mareuil était un homme vraiment remarquable. Il aimait passionnément le métier des armes. Dès le début des hostilités, il était allé offrir ses services aux deux républiques et son expérience, sa science et sa valeur leur avaient été d'un puissant secours. C'est lui qui a été le véritable vainqueur de Colenso. On affirme qu'il avait deviné le mouvement tournant de lord Roberts, qui aboutit à la capitulation de Cronje à Paardeberg, et qu'il en avait prévenu le vaillant général. Mais celui-ci ne pouvait croire que le maréchal abandonnerait le chemin de fer, et il a été victime de cette fatale erreur.

C'est le général Botha qui est devenu généralissime à la place de Joubert.

Pendant ce temps lord Roberts a complété son organisation. Depuis quelques jours il fait de grands efforts pour arrêter les progrès de l'ennemi, et il se prépare à marcher en avant avec des forces suffisantes pour obliger les "commandoes" boers à se concentrer vers les frontières du Transvaal menacé.

Le bureau de la guerre vient de publier un rapport de lord Roberts qui contient des jugements extrêmement sévères sur les généraux Buller et Gatacre. On se demande ce que signifie cette publicité en un pareil moment. La réponse c'est que le War Office est probablement décidé à rappeler ces deux généraux. Déjà le départ du général Gatacre était annoncé. On annoncera sans doute bientôt celui de Buller.

Voici un état des pertes de l'armée anglaise jusqu'au 8 avril: Morts 3,958, blessés 9,480, prisonniers 4,463, total 17,901.

Il paraît maintenant évident que cette guerre sanglante va durer encore de longs mois.

* * *

Dans le royaume britannique, le grand événement du jour c'est le voyage de la Reine en Irlande. Ce voyage, conseillé par les uns, redouté par les autres, est couronné d'un succès incontestable. Sa Majesté a été reçue avec respect partout, avec en-

thousiasme à certains endroits. Son entrée à Dublin a été une évocation des âges évanouis. Et son séjour dans la verte Erin a été marqué par une série de démonstrations imposantes ou gracieuses. Les journaux quotidiens nous en ont donné de longs comptes rendus. La reine Victoria n'avait pas visité l'Irlande depuis le début de son règne.

Il ne faut pas croire cependant que le succès du voyage royal indique un affaiblissement du sentiment nationaliste. Au moment même où la Reine mettait le pied sur le sol d'Irlande, les députés irlandais publiaient un manifeste, à l'occasion du centième anniversaire de l'acte d'Union, dans lequel ils déclaraient que cet acte ne repose sur aucune base morale et qu'il n'y aura pas de paix en Irlande tant qu'un gouvernement autonome ne lui aura pas été donné.

De son côté le conseil municipal de Dublin a adopté la résolution suivante :

“ Attendu qu'une partie de la presse unioniste de la Grande-Bretagne et de l'Irlande a interprété le vote par lequel le conseil municipal de Dublin a décidé de présenter une adresse à la reine Victoria comme une renonciation à nos revendications en vue d'obtenir le “ self government ” pour notre pays, ce conseil, réuni à l'époque du centenaire de l'acte d'union entre l'Angleterre et l'Irlande, déclare que cet acte d'union a été obtenu par la fraude et par une honteuse corruption ; que le peuple irlandais ne donnera jamais un appui loyal à un système de gouvernement ainsi établi et qu'il n'y aura jamais, de la part de ce peuple, ni consentement à l'union, ni loyalisme, jusqu'à ce que son Parlement national ait été restitué à l'Irlande.”

Cette résolution a été adoptée par 40 voix contre 9, au milieu des applaudissements du conseil et du public.

Le jour même de l'arrivée de la Reine à Dublin, le prince de Galles était l'objet d'un attentat à Bruxelles, au moment où il prenait en cette ville le train de Cologne. Un nommé Sapidot ou Sipido a tiré sur lui à travers une des fenêtres du wagon particulier où se trouvaient le prince et la princesse de Galles et leur suite.

L'assassin a été immédiatement arrêté. C'est un jeune anarchiste, qui affiche le plus impudent cynisme. Au chef de gare qui lui demandait s'il avait une raison pour expliquer son acte, et s'il connaissait le prince de Galles, il a répondu : “ Non ! mais je sais qu'il a fait périr des milliers de personnes au Transvaal ; j'ai voulu les venger.” Ce misérable subira incessamment son procès.

* * *

Un député libéral a proposé dans la chambre des communes une résolution déclarant que, dans l'intérêt de l'empire, les colonies devraient être représentées au parlement impérial. M. Chamberlain a répondu qu'en matière de fédération l'initiative devait venir des colonies, que l'Angleterre ne désirait restreindre en aucune manière l'autonomie de ces dernières, que la résolution était prématurée et sans portée pratique. Elle a été retirée.

* * *

Le cabinet français poursuit l'œuvre néfaste qui fait de lui le plus mauvais gouvernement que la France ait subi depuis quinze ans. Non content de son projet de loi contre la liberté de l'enseignement, non content de son projet de loi contre les associations, — lisez contre les ordres religieux, — non content de ses poursuites iniques contre les Assomptionnistes, il a trouvé une nouvelle forme de persécution contre l'Eglise. M. Waldeck-Rousseau, qui se comporte comme un docile valet des loges maçonniques, vient d'adresser aux évêques cette incroyable mais authentique circulaire :

Paris, le 2 avril 1900.

Monsieur l'Evêque,

Depuis quelque temps, l'usage semble s'établir, dans un certain nombre de diocèses, de faire appel au concours de membres de congrégations non autorisées, pour organiser dans les paroisses des missions ou prédications extraordinaires.

Cet état de choses, qui a l'inconvénient grave de soustraire à l'action directe du clergé séculier, pour la confier à des agrégations illicites et légalement dissoutes, une partie importante du service paroissial, me fait un devoir de vous rappeler les prescriptions de notre législation concordataire.

L'article 1er du décret du 26 septembre 1809 interdit de la façon la plus formelle les missions à l'intérieur, et le Conseil d'Etat a rappelé, à maintes reprises, la nécessité de se conformer à cette disposition qui n'a jamais été abrogée. Il ne vous échappera donc pas que les infractions qui pourraient être relevées dans votre diocèse sont de nature à engager gravement votre responsabilité personnelle, en même temps que celle du

titulaire de la paroisse, et même de l'assemblée fabricienne (art. 32 du décret du 30 décembre 1809).

J'ai l'honneur en conséquence, d'appeler votre attention sur la nécessité qui s'impose d'en revenir à l'application des dispositions légales, et de faire cesser des missions et des prédications extraordinaires, qui ne peuvent que porter atteinte à l'organisation paroissiale, quand elles ne sont pas une cause de trouble pour l'ordre public.

Agrérez, Monsieur l'Évêque, l'assurance de ma considération.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes,

WALDECK-ROUSSEAU.

Ainsi donc, voici un monsieur qui s'arroge le droit d'enjoindre aux évêques la suppression des prédications extraordinaires, en d'autres termes des retraites, neuvaines et missions, dans les églises catholiques de France! Oui, M. Waldeck-Rousseau, avocat franc-maçon et libre penseur, d'aventure ministre de l'Intérieur et des Cultes, s'est mis en tête qu'il lui appartient de régler l'enseignement religieux dans les paroisses, de restreindre la parole de Dieu, de mutiler la liberté de la prédication, d'interdire la chaire à tels ou tels prêtres, de bâillonner telles ou telles bouches sacerdotales! Oui, le copain de M. Millerand a cru qu'il pouvait jouer ainsi au Pape! Mais cet aigle du barreau ne serait-il donc, hors du Palais, qu'un oison vulgaire? Et n'a-t-il donc pas à ses côtés un homme d'esprit moyen pour lui dire qu'en affichant cette idiote prétention, non seulement il est odieux, mais encore qu'il est désastreusement ridicule?

M. Waldeck invoque le décret de 1809. Or de solides jurisconsultes lui ont immédiatement prouvé que ce décret ne s'est jamais appliqué qu'à certaines missions en plein air contre lesquelles on avait éveillé les préjugés du pouvoir impérial, mais nullement aux prédications de retraites dans les églises, prédications qui se sont faites sans entraves, et sous tous les régimes, depuis qu'il y a dans le monde une France catholique.

Voilà où en est rendu ce misérable cabinet. Quand donc va-t-il se faire une coalition de vrais Français pour le culbuter?

* * *

Hélas! il est à craindre qu'il ne dure cinq ou six mois encore, car l'Exposition est ouverte, et l'Exposition c'est la trêve des politiciens, comme l'approche du jour de l'an c'est, à Paris, la trêve des confiseurs.

Cette ouverture a été faite par M. Loubet avec pompe et apparat, mais au milieu d'un grand désordre. L'exposition ne sera vraiment organisée que dans un mois. D'ici là ce sera le tohu-bohu et la confusion. Une dépêche de Paris, datée du 14 avril, nous a apporté les renseignements suivants: " On a fait des efforts herculéens pour que tout fût prêt pour l'ouverture officielle de l'Exposition, ce matin, et l'on a à peu près réussi.

" Les échafaudages ont disparu comme par enchantement et de jolis jardins ont remplacé les disgracieux amas de briques et de mortier.

" Mais demain on remettra les échafaudages en place pour continuer les travaux.

" Un groupe d'artistes, qui a visité l'Exposition, hier, a émis l'opinion que le plus beau monument est le pont Alexandre III. C'est le plus bel ouvrage du genre que le monde ait encore vu.

" On évalue à 72,000 le nombre total des exposants. L'industrie française est représentée par 35 mille d'entre eux, les industries étrangères par 34,000 autres.

" Les exposants des beaux-arts (architecture, peinture, sculpture, gravure et gravure en médailles), ne sont pas compris dans ces chiffres, non plus d'ailleurs que les participants aux concours temporaires.

" L'Exposition universelle couvre de ses bâtiments, tant en palais qu'en kiosques et pavillons, une superficie de près de 200,000 pieds carrés."

* * *

Le Père Didon est mort le mois dernier à Toulouse. Le célèbre dominicain était une personnalité marquante. Sa physionomie originale et accentuée commandait l'attention. Ses œuvres et ses actes ont souvent obtenu une publicité retentissante. Il me semble donc convenable de consacrer quelques lignes biographiques à ce disparu d'hier.

Le Père Henri Didon était né à Touret, dans le département de l'Isère, en 1840. Il fit ses études au petit séminaire de Grenoble. Il entra chez les Frères prêcheurs, en 1858, à l'âge de dix-huit ans. Ce fut pour lui un grand bonheur. Sa nature était ardente et forte, vive et impétueuse. Son caractère et la pente de son esprit le poussaient aux témérités et aux hardieses. La discipline monastique lui fut bonne. Elle tempéra sa fougue; elle assouplit sa volonté; elle endigua ses énergies

frémisantes. Car, il faut le proclamer bien haut devant cette tombe entr'ouverte, en dépit de certains incidents de sa carrière mouvementée, le Père Didon fut et resta toujours un moine par le cœur et par l'esprit, aussi bien que par l'habit et les formules extérieures.

Il fit ses débuts comme orateur sacré en 1868, dans la chaire de St-Thomas d'Aquin. En 1871 l'oraison funèbre de Mgr Darboy, prononcée à Nancy, commença à le mettre en lumière. Nommé prier du couvent des Dominicains, rue St-Jean de Beauvais, à Paris, il donna dans la chapelle de ce monastère une série de conférences sur " l'Homme devant la science et la foi," et la " Science dans Dieu."

En 1879, appelé à prêcher l'Avent à Saint-Philippe du Roule, il commença à traiter la question du divorce; sujet d'une actualité palpitante, puisque c'était le moment où M. Naquet en saisissait avec fracas les chambres françaises. Le Père Didon allait entrer dans la notoriété bruyante et périlleuse.

Ses conférences ne tardèrent pas à provoquer des commentaires fâcheux par l'excessive originalité de leur forme, et par le modernisme outré dont elles étaient empreintes. L'éloquent religieux s'y laissait aller à d'extrêmes familiarités de langage. C'est ainsi qu'il s'écriait un jour en pleine chaire: " Je vais prendre le taureau par les cornes." Ce n'étaient là après tout que des vétilles. Mais l'ensemble des conférences produisait une impression mauvaise, et Mgr l'archevêque de Paris intervint pour les suspendre.

Cependant, l'hiver suivant, durant le carême de 1880, le Père Didon remonta en chaire, dans l'église de la Trinité, pour traiter de " L'accord entre la science et la foi." Le rumeur qui avait entouré sa parole l'hiver précédent se produisit de nouveau et avec plus d'éclat. L'orateur se lança toutes voiles dehors dans des thèses non pas précisément hétérodoxes, mais extrêmement aventureuses. Les journaux soulignèrent et exagérèrent ses audaces oratoires. Le *Gaulois* disait après l'une des conférences: " Sous la vigoureuse logique du P. Didon, Moïse, — pourquoi ne l'avouerions-nous pas, — a passé un mauvais quart d'heure." Le discours qui pouvait provoquer un tel commentaire laissait évidemment à désirer.

Parfois le conférencier jetait à son auditoire des tirades comme celle-ci: " Messieurs, que fait en ce moment le catholicisme? Que fait-il parmi nous, je veux dire dans notre pays? A-t-il pénétré dans le peuple? Non. — A-t-il pénétré davantage chez

vous, chez les civilisés? Non, non. Alors, il ne fait rien ou presque rien." Quelque excellentes que fussent les intentions du Père Didon, une accusation aussi tranchante et aussi injuste devait faire scandale.

L'auditoire qui suivait ces conférences était très mélangé. Plus d'une fois le verbe ardent du dominicain y souleva des applaudissements insolites. Après l'une de ces manifestations inconvenantes, un grand journal publia ces lignes: " Le P. Didon a été plusieurs fois applaudi par une certaine portion du public. Nous n'insisterons pas sur le manque de tact des approbateurs à outrance; il ne leur manque qu'un peu d'habitude du milieu où ils se trouvaient. Nous n'envierons pas à l'orateur ces chaudes approbations, au milieu desquelles se distinguait un fougueux député, M. le comte de Douville-Maillefeu." Ce dernier était un sectaire forcené! Triste symptôme que de tels applaudissements!

Le public religieux ne fut pas surpris d'apprendre, à l'issue de cette station sensationnelle, que le Père Didon était mandé à Rome par le général de son ordre. Avant de quitter Paris il adressa au St-Père un exemplaire de ses conférences sur le divorce, avec une lettre qui contenait ces lignes: " L'auteur dans ses efforts pour faire pénétrer la vérité au milieu des incroyants, s'applique à rester scrupuleusement fidèle à la foi catholique, et il n'hésitera jamais à se soumettre au jugement souverain de l'Eglise."

L'entrevue avec le Père Larocca, général des Dominicains, fut pénible. Le Père Didon entendit tomber des lèvres de son supérieur ces sévères paroles: " Vous n'ignorez pas l'impression fâcheuse produite par vos conférences. Vous ne suivez pas le bon chemin. Vous avez pris celui qu'il fallait éviter et quitté celui qu'il fallait suivre. Vous ne convertissez pas les incroyants, vous les raffermissez dans leur incrédulité! Vous êtes un tribun, vous n'êtes pas un apôtre vous n'avez pas l'esprit évangélique." Un tribun! c'était bien là le trait saillant et juste de cette dure apostrophe. Le Père Didon n'avait pas assez résisté à l'attrait de transformer la chaire sacrée en tribune populaire.

Il expia cette erreur par dix-huit mois de retraite et de silence au monastère de Corbara, en Corse. Ce fut une terrible épreuve pour ce moine ardent. Les journaux de Paris ont publié, depuis sa mort, des extraits de deux lettres inédites écrites par lui de Corbara. Voici ce qu'il disait à un ami, à la date du 7 mai 1880:

“ Le coup qui m'a frappé si soudainement a été rude, mais grâce à Dieu je n'ai pas bronché une seconde ni perdu un instant le calme et la sérénité.

“ J'ai une foi aveugle, totale, en la Providence. Je crois sans réserve à la souveraineté et à la bonté infinies de Celui qui mène nos pauvres vies humaines. Où il me dira d'aller, j'irai sans reculer jamais.

“ Le plus dur pour moi est que l'épreuve me vienne non pas d'un Bismarck ou d'un Néron quelconque, mais de mon propre général. Il le fallait peut-être, puisque Dieu l'a permis. Je n'ai rien dit, rien expliqué, rien demandé. Je me suis livré, pieds et poings liés, laissant à Dieu, aux événements et aux amis le soin d'une justification qui sera d'autant plus triomphante que j'y serai resté plus étranger.

“ L'épreuve d'ailleurs ne diminue rien, elle ne détruit rien; elle complète et elle édifie. Je suis heureux, au fond, de souffrir pour la vérité et pour la justice. Je puis expier ainsi les fautes de ma jeunesse et de mon inexpérience. Je puis achever dans la douleur ce que j'ai commencé par la parole.

“ Et puis, cher ami, il faut bien le dire, l'apôtre est un homme d'action, un caractère, un vivant que l'esprit du Christ remplit. Il faut, pour le former, autre chose que la logique, la littérature, la science et la théologie même. Il faut la rude école de la douleur. Dieu m'en a ouvert la porte d'airain. Il a bien fait. Remerciez-le pour moi.

“ D'ailleurs, ma foi au baptême futur de la démocratie, à l'évangélisation de notre société moderne est plus intense que jamais. Il semble que cette solitude où je puis entendre, à mon gré, la voix de Dieu, ajoute encore à l'énergie et à la clarté de mes convictions intimes.”

Il y avait encore là bien de l'illusion, mais aussi l'expression d'une résignation touchante. L'année suivante, la note était meilleure. Le reclus de Corbara écrivait au même correspondant, le 5 juillet 1881 :

“ Vous me demandez avec un intérêt affectueux des nouvelles de ma santé, de ma vie intime.

“ Je puis vous dire que, malgré les épreuves multipliées et terribles qui m'assaillent et qui semblent s'acharner contre moi, je garde, Dieu aidant, une âme courageuse, tranquille, sereine dans un corps solide. Quand on a dit, comme moi, cette parole qui fait frissonner ceux qui y songent de sang-froid: “ Ero obediens tibi, tuisque successoribus usque ad mortem. . . ” il n'y a qu'une chose à faire, mon ami, c'est de la tenir.

“ Je la tiens et je la tiendrai, heureux d'offrir au Christ l'hocauste de moi-même. Je serai moine jusqu'à la mort, jusqu'au sang. C'est bien la moindre chose que nous demeurions fidèles, nous qui croyons, nous qui luttons, nous qui voudrions donner mille vies pour que le règne de Dieu, c'est-à-dire de la justice, de la vérité, de la charité, c'est-à-dire du Christ, s'étendît dans le monde moderne.

“ J'avais rêvé de servir Dieu avec éclat, à ma place, l'épée au poing. Il faut que j'y renonce, que je le serve obscurément enseveli, le glaive au fourreau. J'avais rêvé de vaincre des adversaires, il faut que je me contente de me vaincre moi-même. J'avais rêvé d'être apôtre par la parole, il faut que je le sois par le silence, le sacrifice, l'abnégation totale.”

A travers les frémissements d'une nature cruellement blessée, on entend ici éclater le cri sublime et triomphant de l'obéissance monastique : J'ai juré, je tiendrai mon serment jusqu'à la mort ; adieu la lutte, l'apostolat de la parole, la vie publique ; il faut servir Dieu comme il le veut, et non comme on le voudrait . . . L'âme du moine s'épurait, sa vertu grandissait dans l'épreuve. L'obéissance a sauvé le Père Didon, comme elle en a sauvé bien d'autres.

Après dix-huit mois il quitta Corbara, et obtint la permission d'aller suivre des cours d'exégèse en Allemagne. Il séjourna successivement à Leipzig et à Berlin. A son retour, en 1884, il publia un volume, “ les Allemands ”, qui lui valut des éloges et quelques critiques bien fondées. Il se retira ensuite à Flavigny, où il commença à réunir les éléments de son œuvre capitale, une vie de Jésus-Christ. Quelque temps après il partit pour la Palestine afin de se familiariser avec les lieux où vécut Notre-Seigneur. En 1890 il publia le livre qui lui avait coûté tant de labeurs et de recherches. Cet ouvrage était intitulé “ Jésus-Christ.” Il formait deux superbes volumes grand in-octavo. L'introduction, de quatre-vingt-huit pages, très belle en dépit de quelques taches, avait paru d'abord dans la “ Revue des Deux Mondes,” peu habituée à recevoir et à publier des productions de ce genre. Voici quel en était le début :

“ Jésus-Christ est le grand nom de l'histoire. Il en est d'autres pour lesquels on meurt ; il est le seul qu'on adore à travers tous les peuples, toutes les races, tous les temps.

“ Celui qui le porte est connu de la terre entière. Jusque chez les sauvages, dans les tribus dégénérées de l'espèce humaine, des apôtres, sans se lasser jamais, viennent annoncer qu'il est

mort sur une croix; et le rebut de l'humanité peut être sauvé en l'aimant. Les indifférents, dans le monde moderne, reconnaissent que nul n'a été meilleur pour les petits et les misérables.

“ Les plus glorieux génies du passé seraient oubliés si des monuments, — palais obélisques, ou tombeaux, — si des témoignages écrits, — papyrus ou parchemins, briques, stèles ou médailles, — ne nous en avaient gardé quelque souvenir. Jésus se survit dans la conscience de ses fidèles; voilà son témoignage, son monument indestructible.”

Cette remarquable introduction se terminait par cette page magnifique:

“ C'est vers le Christ, tel que l'Église le garde, que je voudrais attirer les yeux de cette génération. On la dit malade: il la guérira; vieillie et désabusée: il lui rendra ses vingt ans et ses grands rêves; car son disciple reste l'homme de l'éternelle espérance. On l'accuse d'être positive, de ne croire qu'au palpable et au visible, à l'utile et au délectable: il lui apprendra à voir l'invisible, à goûter l'immatériel, à comprendre que l'homme le plus utile à lui-même et aux autres, à la patrie et à l'humanité, c'est celui qui sait s'immoler, et que, de tous les biens, le plus savoureux pour les raffinés, c'est le sacrifice de soi. On la dit folle de plaisir et d'argent: peut-être est-ce pour cela qu'elle décline, car le plaisir tue, et l'argent peut mener à tous les vices: le Christ lui apprendra à dédaigner le plaisir et à bien employer ces richesses qui débordent à mesure que la terre est plus savamment conquise.

“ Dans tous les cas, le monde reste en proie à mille douleurs, à mille angoisses, à mille tristesses. Ceux qui vantent la joie de vivre savent bien que cette joie est terriblement mélangée et que la mort est d'autant plus cruelle qu'elle brise une vie plus heureuse. Le Christ, est le seul qui enseigne la joie de souffrir parce qu'il est le seul qui verse dans l'âme une force divine que nulle douleur n'étouffe, que l'épreuve fortifie et qui méprise la mort parce qu'elle nous permet de la regarder plein d'espérance.

“ Si j'osais emprunter la parole du plus grand des Évangélistes, je dirais: “ Ces choses ont été écrites pour que vous croyiez que Jésus est le fils de Dieu.” C'est la foi catholique. Je la confesse dans la plénitude de ma raison et de ma liberté. Je remets ce livre à son jugement infaillible, approuvant ce qu'elle approuve, rejetant ce qu'elle rejette, me souvenant des paroles de Jésus: “ Qui vous écoute m'écoute: qui vous méprise me méprise.”

L'œuvre du Père Didon, malgré ses incontestables beautés, ne fut pas à l'abri des critiques. On reprocha surtout à l'auteur d'avoir trop insisté sur le côté humain dans la personne du Christ. Un docte religieux écrivit à ce propos l'observation suivante: "Quant à s'expliquer l'homme qui fut en Notre-Seigneur, sa vie, son attitude et son langage par le ciel, le climat et les mœurs de la Judée, cette entreprise était au moins inutile. Il vaudrait mieux laisser aux déterministes ces procédés de critique. Il est en tout cas bien périlleux de les vouloir employer quand il s'agit de l'Homme-Dieu. Sans doute le Père Didon a mis beaucoup de tact dans cette application de la prétendue méthode de M. Taine à Notre-Seigneur. Mais si je vois très clairement les dangers de la tentative, je n'en aperçois pas les avantages." Le même religieux, après avoir examiné le livre dans son ensemble, et fait la part de l'éloge, concluait ainsi: "Vous ferez donc bien de lire cet ouvrage. Cette lecture pourrait n'être point sans péril pour les âmes faibles, mal assurées dans leurs croyances. Mais pour ceux dont la foi est solide, réfléchie, bien éprouvée, ils n'y trouveront sans doute que réconfort et édification. Car, dans cette grande confusion d'arguments, de descriptions et de méditations, ils ne s'arrêteront qu'à l'essentiel du livre, c'est-à-dire aux actes et aux paroles de Notre-Seigneur, et ils auront grand profit d'avoir une fois de plus relu les récits des saints Évangiles." Cette appréciation est peut-être un peu sévère; mais elle indique le côté faible du livre, qui n'en est pas moins une œuvre considérable. L'auteur eut cette fois la satisfaction profonde de la voir honorée du suffrage éclatant de ses supérieurs.

Au lendemain de cette publication, le Père Didon fut élevé au poste de prieur et de directeur du collège d'Arcueil, l'une des maisons d'éducation les plus importantes qui soient sous le contrôle des dominicains français. Dans ce nouveau poste, qu'il occupa dix ans et où la mort l'a trouvé, il manifesta de réelles qualités d'éducateur. Il s'appliqua à former des chrétiens et des hommes.

Le Père Didon disait à un ami, peu de temps avant son décès, que rien ne faisait alors prévoir: "Je sens que cette année 1900 apportera à ma vie une orientation nouvelle et définitive. J'ai eu dix ans de prédication, dix ans de solitude et de travaux scripturaires, dix ans d'enseignement. C'est cette troisième décennie qui expire. De quoi demain sera-t-il fait?" Demain a été pour l'éminent religieux l'entrée dans l'éternité!

Le Père Didon laisse le souvenir d'un homme doué de facultés puissantes, dont l'emploi n'a pas toujours été judicieux, mais qui ont toujours tendu vers ce qu'il croyait être le bien et le vrai. La sincérité, le zèle, l'obéissance, telles ont été les grandes vertus de cette vie. Le Père Didon a été une haute, originale et intéressante personnalité. Ses idées sur bien des sujets prêtaient à la discussion. Il ne se défendit pas toujours assez des illusions du modernisme religieux, et l'imagination chez lui triompha trop souvent du jugement. Mais ces ombres ne sauraient nous empêcher de reconnaître qu'au milieu de nos jours troublés, il a été vraiment un moine dans toute la grande acception du mot, un moine par la foi vive, par l'humble soumission et par l'ardeur apostolique.

* * *

Un grave événement vient de se produire dans la presse catholique. Les Pères Assomptionnistes qui avaient fondé la *Croix* et lui avaient donné une extension véritablement prodigieuse, ont abandonné cette œuvre à la suite du jugement qui les a condamnés à se dissoudre comme association. On affirme que c'est le Souverain Pontife lui-même qui leur a demandé ce sacrifice. Le Saint-Père aurait pensé que la direction par des religieux d'une œuvre ardemment militante comme la *Croix* pouvait fournir un prétexte aux persécutions des gouvernants, et nuire d'une manière générale aux intérêts catholiques en France.

Voici en quels termes la *Croix* a annoncé cette décision :

“ Une transformation s'accomplit en cette œuvre magnifique voulue de Dieu : la *Croix*.

“ Les Assomptionnistes, dissous par les tribunaux, ont cessé d'y écrire depuis quelques jours, mais une très heureuse circonstance, un concours précieux vient d'assurer à l'œuvre le souffle du même esprit.

“ Un des meilleurs amis de la *Croix*, bien connu des catholiques, M. Paul Féron-Vrau, le charitable industriel du Nord, sachant nos angoisses présentes, a offert spontanément de devenir acquéreur de la *Croix* et de la bonne Presse. A cette œuvre, désormais l'une des œuvres maîtresses de sa vie, il consacrerait, avec les ressources de sa fortune, son talent d'écrivain et d'administrateur, sa foi ardente et tout son cœur. . .

“ Les religieux de l'Assomption continuent à se consacrer

aux autres publications sœurs de la *Croix*, ils concentreront leurs efforts sur ces autres œuvres plus surnaturelles et non moins importantes de la maison de la bonne Presse.

“ Secondons avec confiance les desseins de la Providence ; restons unis dans le dévouement au Pape notre père et notre guide, à l’Église notre mère et à la France notre chère patrie. Travaillons pour Dieu sans faiblesse, sans amour-propre, avec grande joie.

“ Notre obéissance continuera les victoires de la foi.

“ Les Moines.”

“ Paris, 4 avril.

On remarquera le mot “ obéissance ” dans cet adieu adressé à leurs lecteurs par les vaillants rédacteurs de la *Croix*. Il indique suffisamment que c’est pour se conformer soit aux ordres, soit simplement aux conseils de l’autorité supérieure, qu’ils se retirent du champ de bataille. Ce douloureux sacrifice généreusement accompli, a valu aux révérends Pères des expressions de sympathie de la part de toute la presse catholique.

* * *

Dans le monde des lettres la sensation du moment c’est la pièce nouvelle de M. Edmond Rostand : “ l’Aiglon.” Elle est jouée tous les soirs depuis un mois au milieu des applaudissements enthousiastes du public, et la plupart des critiques portent aux nues la pièce et l’auteur.

L’ “ Aiglon ”, c’est le fils du grand empereur, c’est Napoléon II, c’est le duc de Reichstadt. Avec la destinée touchante et mélancolique de cet enfant de la gloire, baptisé dès son berceau du titre fastueux de roi de Rome, puis arraché à son atmosphère natale par la tourmente où sombra la fortune paternelle, et transplanté dans un sol étranger où il devait bientôt s’étioler et mourir, avec cette destinée douloureuse et émouvante, Edmond Rostand a fait un poème dramatique étincelant de beautés. Il a montré cette âme ardente aux prises avec la politique autrichienne qui voudrait la façonner aux sentiments d’un archiduc allemand, mais se révoltant sous la main de Metternich, et se révélant, par des explosions superbes, avec les aspirations impétueuses d’un prince impérial français. Toute la piè-

ce est dans ce contraste empoignant ; il a fourni à l'auteur des scènes vivantes et enlevantes qui ont jeté dans l'ombre certaines faiblesses de détail et conquis à la fois l'enthousiasme des lettrés et de la foule. Comme je n'écris pas ici un feuilleton dramatique, je n'entrerai pas dans l'analyse de l'œuvre qui va être publiée en volume dans quelques jours.

Ce nouveau triomphe, venant si peu de temps après celui de "Cyrano de Bergerac", consacre la renommée de M. Rostand.

Ce vainqueur littéraire s'est bien rapidement élevé au premier rang. Il n'a que trente-deux ans. Né à Marseille en 1868, il a fait une partie de ses études à Paris, au collège Stanislas. René Doumic a été son professeur de rhétorique. A vingt et un ans il épousa une personne distinguée, poète elle-même sous le pseudonyme de Rosemonde Gérard. Il publia son premier recueil de vers, "les Musardines," chez Lemierre, en 1890. Il fit ses études de droit jusqu'à la licence. En 1891, il fit recevoir au Théâtre-Français une pièce, "les Romanesques," qui ne fut jouée qu'en 1894. En 1895 il fit représenter "la Princesse lointaine" au théâtre de la Renaissance. Sarah Bernhardt tenait le rôle principal. Ce fut au même théâtre qu'il fit jouer, en 1897, les deux actes de "la Samaritaine," pièce évangélique accompagnée de musique. L'intention de ce poème était respectueuse, mais bien des croyants sincères exprimèrent leur regret de voir un sujet sacré comme celui-là représenté sur la scène. En 1898 ce fut le succès étourdissant de "Cyrano de Bergerac," qui fit de M. Rostand une étoile de première grandeur. Et enfin l'enthousiaste admiration avec laquelle est accueilli "l'Aiglon" met le couronnement à la gloire du jeune écrivain. On affirme malheureusement que les labeurs et la tension nerveuse que lui a imposés cette pièce l'ont plongé dans une alarmante prostration cérébrale.

Maintenant, au point de vue moral, que faut-il penser de l'œuvre de Rostand? D'après ce que j'en connais, ce n'est pas une œuvre mauvaise, au moins par l'intention. Mais elle n'est pas sans taches. Hélas! quand on travaille pour le théâtre moderne, il est bien difficile de n'écrire que des productions irréprochables. Les pièces nobles et pures comme la "Fille de Roland" sont rares.

* * *

Le parlement italien a été depuis quelque temps le théâtre de scènes violentes qui rappellent celles que je signalais l'année

dernière. A propos de certaines propositions relatives à la modification du règlement et à la répression de l'obstructionnisme, l'extrême gauche et les socialistes ont pendant plusieurs jours rendu toute séance impossible. Ils se sont mis en insurrection contre le président, M. Colombo, et ont demandé la convocation d'une Constituante. Du parlement le désordre s'est communiqué à la rue. Dans plusieurs villes des démonstrations tumultueuses ont eu lieu. Le président de la chambre a donné sa démission. On se demande si cette crise va se terminer par la dissolution du ministère Pelloux ou par la dissolution du parlement. Le roi Humbert est, paraît-il, très inquiet de la tournure que prennent les événements.

* * *

Au Canada, Dieu merci, ces excès parlementaires sont encore inconnus. Notre session fédérale poursuit son cours un peu lent. Les deux partis ont dans ces dernières semaines accentué leur programme. Le gouvernement accorde à l'Angleterre une préférence de 33 $\frac{1}{3}$ pour cent sur nos marchés. L'opposition prétend qu'en retour de la préférence fiscale que nous accordons à l'Angleterre nous devrions lui demander une préférence sur les marchés anglais pour les produits canadiens. C'est le commerce préférentiel. Sir Charles Tupper a exposé le programme de son parti sur cette question dans deux discours, à Québec et à Montréal, et il a aussi renouvelé ses déclarations contre l'idée d'une fédération parlementaire entre les colonies et la mère patrie.

Le Sénat a rejeté le bill de redistribution.

On prétend que la session va durer jusqu'au mois de juin. Il n'est donc pas probable que l'on ait des élections générales avant le mois de septembre, si toutefois nous en avons cette année.

Ths Chapais.

Québec, 25 avril 1900.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

R. P. HAMON.—*Pourquoi je me suis fait congréganiste. — Confession et communion. — Réponses à quelques difficultés des catholiques.* In-12 de 237 pages. Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris, et à Montréal, chez C. O. Beauchemin & Fils. Prix : 50 cts.

Si un séculier, disait saint Alphonse de Liguori, me demande ce qu'il doit faire pour se sauver, je ne sais rien lui conseiller de plus utile et de plus sûr que d'aller à la Congrégation de la sainte Vierge. La Congrégation est un refuge et fournit à l'homme les meilleurs moyens de s'assurer le salut éternel. Cette parole était la voix de l'expérience. Jeune homme, il avait abrité son innocence sous le manteau de Marie; prêtre, il avait exercé l'apostolat le plus fécond parmi le peuple napolitain en le réunissant, le soir, au pied des autels.

Mais qu'il en coûte de s'enrôler sous une bannière où l'on ne combat trop souvent d'autre ennemi que soi-même! Que l'amour-propre est habile à grossir les dangers de la lutte! Le R. P. Hamon examine donc en détail et réduit à néant les raisons que nous objectons de n'être pas congréganiste dès lors qu'il faut être chrétien, remplir les engagements de son baptême et gagner le ciel. Il poursuit l'orgueilleuse raison jusque dans ses derniers retranchements. La pratique d'un long ministère lui a découvert toutes les ruses de l'ennemi qu'il combat. Sa doctrine est sûre et exposée avec autant de théologie que de bon sens. Il a sur la confession et la communion des pages d'une saveur toute particulière. Elles terminent son livre comme le digne couronnement de l'édifice, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer ou le zèle de l'auteur ou sa profonde connaissance des besoins de son temps.

Saint Liguori, à l'esprit si juste et si modéré, ne désavouerait pas les enseignements de son disciple. Pussent-ils exercer la même influence que ceux du saint docteur et évêque de Sainte-Agathe! L'opuscule du P. Hamon vient à son heure, et nous lui souhaitons volontiers tout le succès qu'il mérite. Il sera bientôt dans les mains de tous les congréganistes et le *vade-mecum* de ceux qui aspirent à l'honneur de le devenir.

* * *

MARIUS SEPET.—*Saint-Gildas de Ruës, aperçus de l'histoire monastique.* 1 vol. in-12. Librairie Ch. Douniol, 29, rue du Tournon, Paris, et à Montréal, chez C. O. Beauchemin & Fils. Prix : 85 cts.

Le nouvel ouvrage de M. Marius Sepet intitulé : *Saint-Gildas de Ruës, Aperçus d'histoire monastique*, n'est pas une monographie détaillée d'histoire locale. C'est, en prenant pour centre une des plus anciennes et plus illustres abbayes de France, une série de descriptions, de scènes successives et variées d'histoire ecclésiastique et d'histoire des mœurs, depuis le curieux tableau de l'immigration bretonne en Armorique au sixième siècle jusqu'aux étonnants épisodes de la période révolutionnaire et de l'histoire des Chouans.

L'étude sur Abélard, qui forme une notable partie de ce volume, jette un jour nouveau sur les origines du haut enseignement en France et sur les mœurs scolaires du douzième siècle. Le lecteur y prendra une idée juste de la société

cléricale du temps de Louis le Gros, des mouvements, des passions intellectuelles, et aussi de la ferveur de renaissance religieuse qui l'agitait.

L'auteur a tenu à être impartial, à présenter les choses comme elles ont été. "L'histoire, dit-il, n'est ni un panégyrique, ni une satire; c'est un tableau. La moralité qui en dérive tient à son exactitude même."

Nous espérons que le public fera un accueil bienveillant à cet ouvrage, comme il l'a fait aux précédents écrits de l'auteur, notamment à ses livres si connus sur *saint Louis* et sur *Jeanne d'Arc*.

* * *

La Piété éclairée par la foi, ou Exposition de la doctrine chrétienne, par le R.

P. PIERRE COTEL, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, Paris, Librairie Douniol, 29, rue du Tournon, et à Montréal, chez C. O. Beauchemin & Fils. Prix : 75 cts.

Nous lisons dans *l'Univers* : C'est un catéchisme étendu, d'une forme particulière, que nous donne sous ce titre le R. P. Pierre Cotel. Il faut toujours revenir au catéchisme. Que de fois on se dit, après avoir entendu certaines paroles même de lettrés : Ah ! s'ils savaient leur catéchisme ! M. Louis Venillot ne souhaitait-il pas un jour à des journalistes une grammaire... et un catéchisme ?

Le R. P. Cotel débute par des leçons préliminaires sur le catéchisme, sur la religion en général, sur l'Écriture sainte et la tradition, sur les devoirs du chrétien et enfin sur le symbole de la foi. Cela fait, il donne, dans une première partie, l'explication du symbole de la foi. La deuxième partie est consacrée à la grâce, aux sacrements et à la prière; la troisième partie à la morale évangélique. Dans un appendice, à la troisième partie, sont étudiées diverses questions spéciales, comme celle par exemple du discernement des esprits.

Expliquant pourquoi il a cru devoir ajouter à tant de catéchismes une exposition de la doctrine chrétienne, le pieux et savant auteur dit notamment qu'il "a voulu présenter tout l'enseignement chrétien, spécialement aux personnes religieuses de l'un et de l'autre sexe qui n'ont pas les secours de la théologie, et par là leur donner le moyen d'asseoir leur piété sur les bases d'une foi bien éclairée." En même temps, il s'est efforcé "de satisfaire autant que possible cette même piété dans l'exposition des vérités saintes; c'est pour cela que, sans vouloir tout dire dans de si vastes matières, quoique sans omettre rien d'important, il aime à insister davantage sur les points les plus capables de toucher le cœur." Que ses lecteurs "puissent y puiser un accroissement de foi, d'espérance et de charité !"

Nous ne doutons pas que ce pieux désir ne soit exaucé, car déjà une nouvelle édition a été nécessaire.

* * *

La Vénérable Jeanne d'Arc, par L. PETIT DE JULLEVILLE. 1 vol. in-12 de 200 pages, de la collection "les Saints." Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris, et à Montréal, chez C. O. Beauchemin & Fils. Prix : 50 cts.

La direction de la belle collection des Saints a pensé que le titre de vénérable attribué à Jeanne d'Arc n'était que le prélude d'une béatification et d'une canonisation prochaine; et elle n'a pas cru devoir attendre plus longtemps pour donner à la vierge d'Orléans une place d'honneur. Elle a été bien inspirée. C'est M. Petit de Julleville, professeur de littérature française du moyen âge à la Sorbonne, qui s'est chargé de cette tâche difficile de nous donner en deux cents pages, non pas à coup sûr un récit détaillé de tous

les faits politiques ou militaires auxquels l'héroïne a été mêlée, mais un portrait net, précis, fidèle et vivant de l'héroïne elle-même. Il a parfaitement réussi. Son livre ne contient pas un seul mot inutile: d'un bout à l'autre Jeanne d'Arc y est en scène, se peignant elle-même dans ses paroles, dans ses réponses, dans ses attitudes. Sa sainteté est expliquée avec autant de sûreté que d'émotion et de délicatesse. Ajoutons enfin que l'auteur pénètre avec une rare intelligence dans ce qu'on peut appeler la psychologie des principaux acteurs de ce drame merveilleux.

* * *

Le Bienheureux Raymond Lulle, par MARIUS ANDRÉ. 1 vol. in-12 de iv-216 pages, de la collection "les Saints." Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris, et à Montréal, chez C. O. Beauchemin & Fils. Prix: 50 cts.

Dans une préface où il présente lui-même le nouveau livre et son auteur, M. Henri Joly, le directeur de la collection, explique très bien comment cette figure oubliée du bienheureux Raymond Lulle méritait de revivre et d'être placée sous les yeux du public chrétien et lettré. Après une jeunesse très orageuse, le Catalan Raymond Lulle fut d'abord un pénitent, puis un mystique, un théologien, un philosophe, un professeur (il enseigna son *Grand Art* à Montpellier), un missionnaire et l'un des plus prodigieux qui aient été, car il parcourut toute l'Europe, prêchant la croisade et la réforme, traversa la moitié de l'Asie, toute l'Afrique septentrionale et finalement se fit martyriser à Tunis. M. Marius André, fort apprécié déjà dans la presse catholique internationale, est un membre de nos consulats; à ce titre, il a passé cinq ans en Espagne, et c'est là que, devenu l'ami des nouveaux éditeurs de Raymond Lulle, il a appris à goûter dans toute leur saveur ces innombrables écrits en prose et en vers où le *Docteur illuminé* met la théologie en romans, personnifie tout, symbolise tout, fait parler Dame Oraison, dialogue avec les Dix commandements, et poursuit avec une admirable ténacité tout un plan, où la science des langues et de la philosophie prédomine, pour la conversion du monde musulman. C'est donc une véritable nouveauté, une nouveauté intéressante et curieuse que M. Marius André offre aux lecteurs de la Collection.

* * *

Saint Jean Chrysostome, par A. Puech. 1 vol. in-12 de iii-200 pages, de la collection "les Saints." Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris, et à Montréal, chez C. O. Beauchemin & Fils. Prix: 50 cts.

M. Puech, maître de conférence de langue et de littérature grecques à la Sorbonne et dont l'Académie des sciences morales et politiques avait couronné, il y a quelques années, un mémoire sur la morale de saint Jean Chrysostome, nous donne aujourd'hui du grand orateur chrétien du ive siècle un portrait auquel rien ne manque. Saint Jean Chrysostome fut moins un théologien qu'un réformateur des mœurs redevenues païennes dans cet Orient toujours si frivole et à la fois si passionné. Soit comme prédicateur à Antioche, soit comme évêque à Constantinople en face de l'altière et vindicative Eudoxie, Chrysostome puise dans le courage et dans la charité de son zèle évangélique des accents qui ont permis de le comparer aux plus beaux génies de l'antiquité. Son attitude apostolique et sa haute probité ont fait de lui un persécuté, comme l'Eglise en a dans tous les âges. Le tableau que M. Puech nous trace de ces luttes pathétiques est on ne peut plus précis et on ne peut plus attachant.

A. L.